

## ETAT DES LIEUX PATRIMONIAL SAINT-VINCENT-DE-MERCUZE





## EDITO

Le patrimoine bâti est une formidable richesse en Chartreuse. Il est gardien de la mémoire collective de notre territoire et de son histoire, et est à ce titre créateur de lien social chez les habitants du massif.

Le patrimoine peut également être une source de développement économique local si il est mis en valeur. En effet, nous savons aujourd'hui que les territoires de moyenne montagne comme le notre doivent diversifier leur offre touristique si ils souhaitent maintenir une activité en bonne santé. Or il existe un véritable engouement pour un tourisme culturel, notamment depuis les années 90, et la Chartreuse possède tous les atouts pour attirer ces visiteurs : un environnement et des paysages de qualité ainsi qu'un patrimoine bâti traditionnel. Ces richesses sont toutefois souvent méconnues, diffuses et peu valorisées.

Notre objectif est simple, mais fondamental pour l'avenir de notre territoire : évaluer les ressources, les caractéristiques et l'état de notre patrimoine rural, mais aussi religieux, industriel, archéologique et public.

Sous l'impulsion de Roger Caracache, vice-président en charge du dossier, et avec tous les élus du Parc naturel régional de Chartreuse, nous avons ainsi souhaité créer un outil qui soit à la disposition des collectivités locales, associations et particuliers du massif pour les aider à construire leur politique patrimoniale et à développer des projets pédagogiques et touristiques mettant en valeur leur patrimoine.

La Présidente du Parc

Eliane GIRAUD

## AVANT-PROPOS

C'est avec plaisir que le service du Patrimoine Culturel du Conseil Général de l'Isère s'associe à la présentation des résultats de cette nouvelle étape du recensement du patrimoine de Chartreuse, initié en septembre 2003. Plaisir de saluer la belle expérience de connaissance dans laquelle s'est engagé le Parc naturel régional de Chartreuse et de voir aboutir un projet longuement mûri et déjà souhaité il y a plus de dix ans lors de la préfiguration du Parc. Plaisir enfin qu'un des plus attachants territoires du département, haut lieu de mémoire et d'histoire, dévoile plus largement l'importance et la diversité de son patrimoine.

Bien que les missions de connaissance, préservation et valorisation du patrimoine bâti figurent en bonne place dans les chartes de nombreux parcs, c'est la première fois en Rhône-Alpes qu'un de ceux-ci réalise « un état des lieux » de son patrimoine, toutes périodes et tous thèmes confondus. La nouvelle charte qui accompagne le renouvellement de classement du Parc depuis avril 2008 et pour les onze années qui viennent réaffirme cette intention à travers l'objectif de valorisation et de protection des patrimoines.

Connaître c'est déjà protéger, et cela est particulièrement vrai pour le patrimoine en milieu rural où d'innombrables ensembles, édifices et objets composent un cadre de vie particulièrement riche et... fragile. Le Parc de Chartreuse l'a compris qui, avant d'entreprendre des opérations de restauration ou de mise en valeur, avant de définir sa politique patrimoniale, a lancé cette démarche de connaissance.

Cette importante opération programmée sur plusieurs années a déjà couvert depuis 2003 sur le territoire du Parc, à la fois en Isère et en Savoie, quatre grands secteurs : balcon sud, Chartreuse-Guiers, Mont-Beauvoir et vallée des Entremonts. Les résultats qui nous sont présentés aujourd'hui concernent le secteur des Petites Roches et ont mobilisé, comme sur les secteurs précédents, deux chargées de mission du Parc, Christine Penon et Emmanuelle Vin. Au sein du service du Patrimoine Culturel du Conseil général de l'Isère, Aude Jonquières, architecte, Pierre-Yves Carron, dessinateur, et Ghislaine Girard, chargée de documentation, ont apporté ponctuellement leur soutien.

L'objectif de ce travail n'est pas de constituer un savoir historique exhaustif sur le territoire, entreprise qui requiert d'autres compétences et d'autres méthodes, mais plutôt, partant de la réalité d'aujourd'hui, de quadriller et visiter le territoire de chaque commune afin d'identifier, repérer, enregistrer les principaux témoignages, vestiges et bâtiments laissés au cours des siècles par les hommes qui ont vécu et travaillé là. Du site de l'Aulp du Seuil à la construction des sanatoriums au début du XXe siècle, en passant par les haberts et autres bâtiments d'alpage, c'est un peu de la vie des

habitants de ce territoire de Chartreuse qui, par petites touches, se dessine dans ces rapports d'étude. Quelle que soit la qualité de ce travail, son intérêt réside surtout dans l'utilisation qui saura en être faite afin que chacun - élu, association, habitant - en tire le meilleur parti. En effet, cette base de connaissance ne trouvera sa justification pleine et entière qu'en étant le point de départ d'actions en matière d'urbanisme, de protection, de restauration, d'animation et de valorisation. Les dépliants de présentation du patrimoine de Chartreuse réalisés sur les premiers secteurs constituent un premier outil de valorisation de ce travail, lequel trouve aussi une riche application dans le domaine de l'animation scolaire. Au moment où se mettent en place les PLU (plans locaux d'urbanisme), cet inventaire est également un outil précieux pour les conseils municipaux et les bureaux d'étude en charge de l'élaboration de ces documents.

Autre destinataire évident de ces données, la population locale, vers laquelle une politique d'animation et de communication pourrait être mise en place. Les moyens ne manquent pas pour partager ces résultats avec le public le plus large, que ce soit par l'édition d'ouvrages attractifs bien documentés et illustrés, par la réalisation de cartes avec des itinéraires thématiques, de dépliants, de panneaux explicatifs sur les sites les plus marquants. On peut aussi imaginer un outil multimédia avec la mise en place de bornes dans les lieux recevant du public ou l'édition de cédéroms... Ce que le Parc naturel régional de Chartreuse a déjà fait sur d'autres secteurs avec une grande efficacité.

C'est seulement par la réussite de cette mobilisation autour de cette opération que ce travail prendra tout son sens et que le patrimoine trouvera naturellement sa place au cœur des questions fondamentales qui se posent aujourd'hui – et particulièrement en Chartreuse – dans le cadre de l'aménagement du territoire et du développement durable : comment forger une identité régionale, comment préserver la qualité des paysages et du cadre de vie alors que la pression foncière ne cesse d'augmenter, comment miser sur un développement culturel et touristique de qualité, enfin comment transmettre et pérenniser le patrimoine dont nous avons hérité ?

Anne Cayol-Gerin

Responsable du service Patrimoine Culturel

# METHODOLOGIE

La démarche suivie pour établir cet état des lieux du patrimoine s'appuie sur une méthode définie en concertation avec les Conservations départementales du patrimoine de l'Isère et de la Savoie et mise en œuvre par deux chargées de mission du Parc naturel régional de Chartreuse qualifiées en histoire de l'art et en architecture.

Une première étape de recherche documentaire et bibliographique est réalisée auprès des Conservations départementales du patrimoine de l'Isère et de Savoie, dans les fonds iconographiques du Musée Dauphinois et du Musée Savoisien, ainsi qu'aux Archives Départementales (N.B : les recherches aux archives sont limitées à la récolte de cartes anciennes, cette étude n'ayant pas pour objectif d'être exhaustive).

La deuxième étape s'effectue sur le terrain.

Le document de référence est alors le cadastre actuel, fourni par les mairies. Il indique les parcelles bâties sur chaque commune. Celles-ci font toutes l'objet d'une visite (si les conditions d'accès le permettent) lors de laquelle sont recensés les éléments patrimoniaux qui présentent un intérêt particulier (représentativité du patrimoine local, conservation remarquable, rareté, risque de disparition en raison du mauvais état sanitaire...). Les rencontres avec des personnes ressources et des propriétaires offrent ici de précieux renseignements sur leur histoire.

Le cadastre permet également de récolter les noms de lieux-dits d'implantation des bâtiments qui sont ensuite reportés sur la fiche descriptive (N.B : des différences sont à noter avec les noms de lieux-dits figurant sur la carte IGN).

L'étape finale est celle du traitement des données.

Un rapport est rédigé pour chaque commune. Il se compose d'une fiche par élément recensé, d'une synthèse et de cartes des principales unités architecturales que l'on retrouve sur chaque commune. Il est accompagné des références documentaires d'où sont issus les commentaires d'ordre historique (nous prenons uniquement en compte les sources vérifiables), d'une chronologie et d'un glossaire visant à faciliter la compréhension des fiches.

Il est important de noter que les datations (lorsqu'elles sont possibles) ne fournissent que des indications sur la période (le plus souvent sur le siècle) au vu des caractéristiques de l'élément ainsi que de l'analyse et de la comparaison des différents cadastres et plans. Nous appliquons ici un principe de prudence.



Vue sur le hameau de Montaliou, au premier plan, et la plaine du Grésivaudan

## Territoire et paysage<sup>1</sup>

La commune de Saint-Vincent-de-Mercuze est située dans la vallée de l'Isère, sur la rive droite de la rivière<sup>2</sup>, respectivement à 29 et 31 km de Chambéry et Grenoble. Etablie sur les piémonts du massif de Chartreuse, elle offre un panorama sur le massif de Belledonne et la plaine du Grésivaudan.

### La vallée de l'Isère

Cette vallée, appelée « Grésivaudan » entre Grenoble et Montméliant, est un vaste couloir à fond plat, sillonné par la rivière de l'Isère. Elle a été façonnée par une langue glaciaire quaternaire – son creusement ayant atteint plusieurs centaines de mètres sous le niveau du colmatage alluvial actuel. Lors du dernier réchauffement climatique, il y a 10 000 ans, le glacier s'est retiré en laissant une vaste dépression qui s'est remplie d'eau, formant ainsi un lac. Ce dernier a été comblé par une accumulation importante d'alluvions fluvio-lacustres déposées par l'Isère.

Cette plaine alluviale, dont l'altitude ne dépasse pas 250 m, est dominée à l'est par la chaîne de Belledonne et, à l'ouest, par le rebord subalpin (oriental) du massif de

Chartreuse, situé à une altitude moyenne de 1500 m.

Le Grésivaudan est un ancien axe de communication, majeur, reliant les départements de l'Isère, Savoie et Haute-Savoie. L'activité industrielle s'y est fortement développée, la rivière fournissant l'énergie hydraulique nécessaire. La fertilité de cette plaine a permis de développer très tôt une activité agricole, aujourd'hui maintenue et qui modèle le paysage : cultures céréalière et maraîchère, arboriculture...

### L'Isère

L'Isère forme aujourd'hui de larges courbes tranquilles, ondulant dans la plaine alluviale du Grésivaudan.

#### *Lit de la rivière*

Jusqu'à qu'il soit endigué au 19<sup>ème</sup> s., ce cours d'eau est en tresse, c'est-à-dire d'une faible profondeur et d'une largeur pouvant atteindre un kilomètre. Ses multiples bras enserrant des îles, ce qui rend la navigation particulièrement délicate. La toponymie en conserve le souvenir sur la plupart des communes traversées par l'Isère : « les Iles », « l'île », « les îles du Port » (Saint-Vincent-de-Mercuze, section B7)... La carte de Cassini et le cadastre napoléonien illustrent ce cours d'eau aux multiples bras de tressage, encore non maîtrisé par l'homme.

<sup>1</sup> Pour avoir de plus amples informations sur la géologie de cette commune, consulter les sites internet : [www.geol-alp.com](http://www.geol-alp.com), <http://www.paysagesglaciaires.net/>.

<sup>2</sup> Une faible surface de la commune (extrémité sud-est) est située sur la rive gauche de l'Isère (« Grand Glairon », section B6).



Tressage de l'Isère dans le Grésivaudan au 18<sup>ème</sup> s. – extrait de la carte de Cassini / IGN



Iles et méandre de l'Isère à Saint-Vincent-de-Mercuze en 1833 – cadastre napoléonien

Au 18<sup>ème</sup> s. et au début du 19<sup>ème</sup> s., la déforestation, pratiquée de façon intensive, a modifié le lit de l'Isère. L'érosion des sols, provoquée par la déforestation, a produit des sédiments, qui, transportés par les affluents de l'Isère, ont entraîné la hausse du lit de la rivière et du niveau d'eau. La plaine alluviale a alors été transformée en marécages, favorisant le développement de maladies, telles que la malaria – ou paludisme.

### Endiguement<sup>3</sup>

Afin de maîtriser les crues de la rivière et d'assainir ses abords, l'Etat sarde entreprend de 1830 à 1860 une longue campagne de travaux pour endiguer l'Isère. La France ne se lance qu'en 1859, suite à la grande crue du 2 novembre<sup>4</sup>. Deux projets sont alors proposés par les ingénieurs des Ponts et Chaussées :

- le projet « Clunit » consistant à redresser le lit de l'Isère en coupant tous les méandres et à construire des digues insubmersibles,
- le projet « Gentil » préservant les méandres et prévoyant des digues submersibles pour permettre l'expansion des grandes crues.

Le projet élaboré par Clunit est finalement retenu. Jusqu'en 1870, l'endiguement de l'Isère, subventionné par l'Etat, est entrepris par des syndicats de riverains, sous la conduite des Ponts et Chaussées.

Cet endiguement quasi-total entraîne un exhaussement régulier du lit de la rivière : les sédiments jusqu'alors déposés dans la plaine alluviale, lors des crues, sont maintenus, par l'endiguement, dans le lit. Pour y remédier, des fossés de drainage sont creusés. Dans les années 1950 et jusqu'en 1972, des opérations de dragages seront lancées pour limiter cet exhaussement du lit.

### Navigation et traversée de l'Isère<sup>5</sup>

Jusqu'à l'endiguement de la rivière au 19<sup>ème</sup> s., la navigation sur l'Isère est extrêmement difficile et dangereuse, en raison de son tressage. Elle est cependant attestée au Moyen Age, notamment pour le transport du vin, du bois utilisé pour la mâture, ..., et joue un rôle économique important jusqu'à la fin du 18<sup>ème</sup> s. L'Isère assure, en effet, des débouchés dans le sud de la France. A la fin du 19<sup>ème</sup> s., le développement du chemin de fer et de la route met un terme à la navigation sur l'Isère.

<sup>3</sup> <http://www.symbhi.fr/10070-histoire-des-endiguements-sur-l-isere.htm>.

<http://www.acgrenoble.fr/histoire/academie/25octobre2000/arteau.htm>

[http://www.lthe.hmg.inpg.fr/~belleudy/Recherche/These\\_CA.pdf](http://www.lthe.hmg.inpg.fr/~belleudy/Recherche/These_CA.pdf), pp. 18-20.

<sup>4</sup> Crue bicentenaire particulièrement importante, qui a inondé toute la vallée, ainsi que Grenoble. Des épisodes de crues plus conséquents, connus par des documents d'archive, ont marqué les périodes moderne et contemporaine – du 16<sup>ème</sup> s. au 19<sup>ème</sup> s. (1651, 1733, ...) – <http://www.symbhi.fr/10052-hier-les-crues-historiques.htm>

<sup>5</sup> <http://pelo.ton-hebergement-gratuit.com/6-AFFLUE.html>

Pour des données générales sur la navigation et la batellerie sur l'Isère, consulter également le site :

<http://bernard.schrambach.free.fr/batau.htm>



Si le courant de la rivière est utilisé par les embarcations à la descente, la remonte s'effectue par halage grâce à la force des bêtes. A Saint-Vincent-de-Mercuze, une portion de chemin de halage est indiquée sur le cadastre napoléonien.

La traversée de l'Isère, nécessaire à la circulation de l'homme et à ses échanges économiques, est facilitée par la mise en service de bacs, appelés « bacs à traîlle », qui utilisent la force du courant, de ponts, puis de ponts suspendus. Au 19<sup>ème</sup> s., les berges de Saint-Vincent-de-Mercuze sont équipées d'un bac, permettant de relier les ports de Sainte-Marie-d'Alloix et du Cheylas<sup>6</sup>. Ce bac<sup>7</sup> sert notamment au transport du minerai de fer provenant d'Alleverd, consommé par le haut-fourneau du marquis de Marcieu, établi à Montalieu.



Port de Sainte-Marie-d'Alloix indiqué sur les berges de Saint-Vincent-de-Mercuze – cadastre napoléonien

### Saint-Vincent-de-Mercuze

La localité de Saint-Vincent-de-Mercuze, de petite superficie, est limitrophe de celles de La Flachère (nord), de Sainte-Marie-d'Alloix (nord-est), du Cheylas (est ; rive gauche de l'Isère), de Goncelin (sud-est), du Touvet (sud) et de Sainte-Marie-du-Mont (ouest).

Orientée au sud-est, elle bénéficie d'une bonne exposition et d'un ensoleillement

<sup>6</sup> La carte de Cassini ne porte aucune indication, à l'exception du « port de la Tour » sur la rive gauche de l'Isère, au niveau du Cheylas.

<sup>7</sup> Selon la matrice du cadastre napoléonien, un bac est construit en 1838 par la famille de Marcieu.

important. Elle est traversée du nord-ouest au sud-est par deux ruisseaux, « l'Alloix » au nord et « Bresson » au sud, qui prennent leur source sur le plateau des Petites Roches et qui se jettent dans l'Isère – qui délimite à l'est le territoire de la commune. Ces ruisseaux ont constitué, et constituent encore, les limites communales de Saint-Vincent-de-Mercuze – à l'exception de la partie ouest de l'Alloix, depuis l'absorption d'une partie de la commune de Montalieu. Les eaux de l'Alloix ont été utilisées à l'époque contemporaine – voire antérieurement – comme énergie hydraulique pour le fonctionnement d'artifices (moulins, battoirs, pressoirs, scieries...). Ce ruisseau, alimenté par plusieurs sources, présente un débit d'eau régulier favorable à l'établissement d'activités artisanales, à la différence du Bresson, plus capricieux.

Le territoire de la commune est marqué par des paysages distincts caractéristiques de la vallée alluviale du Grésivaudan : à l'ouest, les coteaux boisés ; en bas de pente, le bâti ; et à l'est, la plaine et ses cultures et pâtures.

### Les coteaux

Les coteaux, aux pentes soutenues, occupent la partie orientale du rebord subalpin. Ils sont traversés par l'ancien chemin qui conduisait au hameau de Bellechambre sur la commune de Sainte-Marie-du-Mont et qui partait des Plantées et de Rochassin, et par la piste forestière construite plus récemment (non figurée sur le cadastre napoléonien).

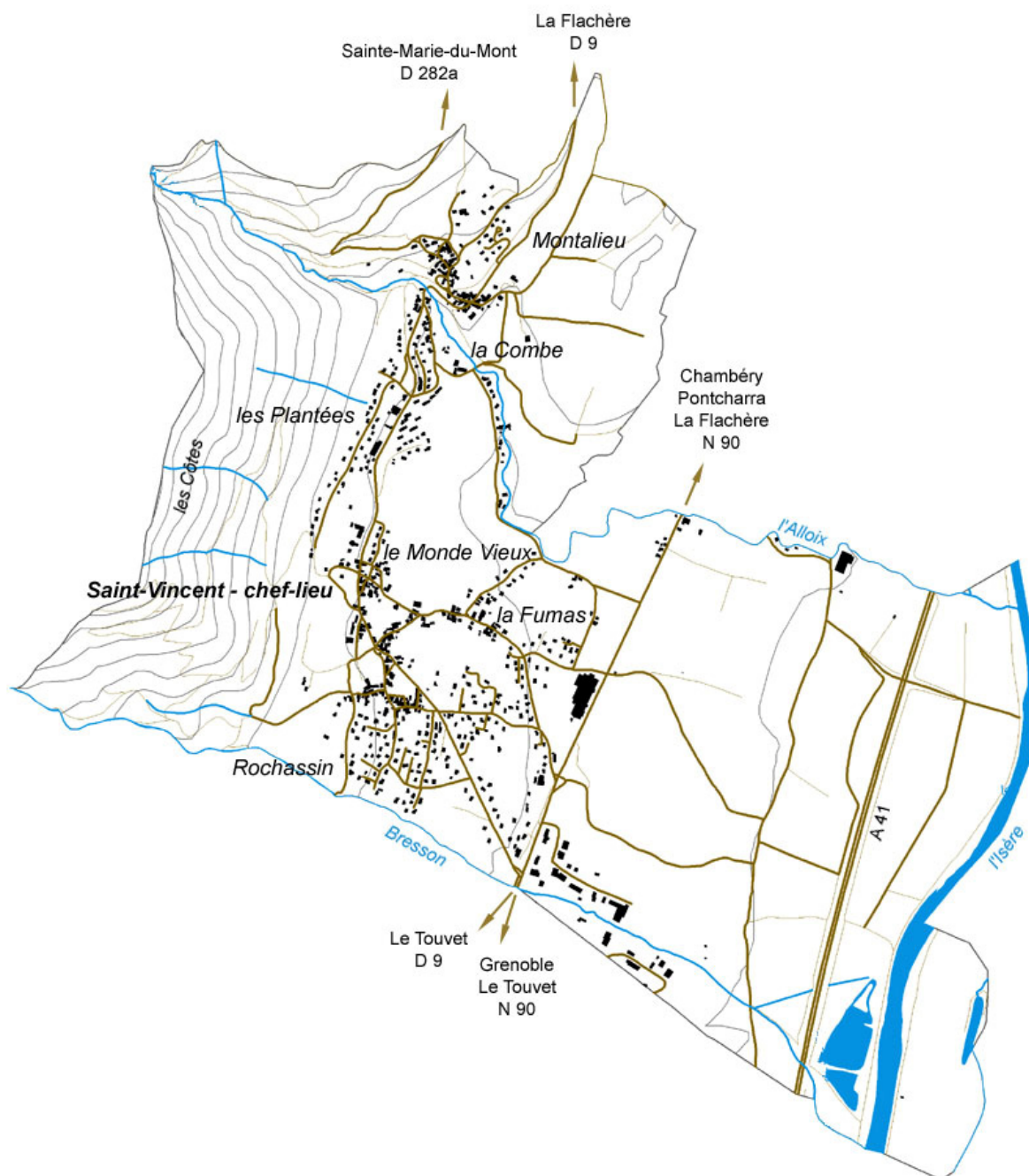
Si ces coteaux sont aujourd'hui couverts de bois, la vigne y était autrefois cultivée (voir *infra* § Patrimoine rural – les activités et les cultures traditionnelles).

### La zone bâtie

L'homme s'est fixé sur une étroite bande orientée nord-sud, comprise entre les coteaux et la plaine, longtemps marécageuse et hostile. L'habitat s'est donc concentré en bas de pente – seul le hameau de Montalieu est à la jonction de deux versants.

Le chef-lieu est établi le long d'une voie aujourd'hui secondaire (route départementale D 9), qui dessert les hameaux et les bourgs des alentours.

Le réseau viaire est également constitué d'une voie principale (route nationale N 90) qui traverse le territoire de la commune du nord-est au sud-ouest, aux franges du secteur urbanisé et de la plaine agricole. Cet important axe de communication, permettant de relier



Carte schématique de la commune : relief, hydrographie, réseau viare, groupements d'habitat

Grenoble à Chambéry, existe déjà au 18<sup>ème</sup> s. (voir *supra* carte de Cassini) ; il est aujourd'hui délesté par l'autoroute A 41, dont le tracé longe celui de l'Isère.

#### La plaine

La plaine, bordée à l'est par l'autoroute A 41 et l'Isère, occupe à peu près 2/3 de la surface de la commune. Comme on l'a vu précédemment, elle correspond à une ancienne zone marécageuse, régulièrement inondée par les

crués de la rivière. Grâce à l'endiguement du cours d'eau et à l'assainissement de cette zone, les terres ont pu être cultivées. L'agriculture céréalière et l'arboriculture, en l'occurrence les noyaies, ont été privilégiées. Ces terres, desservies par des chemins ruraux et des chemins d'exploitation, sont aujourd'hui préservées. Seule une faible surface de la plaine (au sud-est de la RN 90 ; section B1) a été transformée en zone industrielle en raison des mutations socio-économiques.

# Histoire et évolution de la commune

## Etymologie<sup>8</sup>

Le nom de la commune est issu du vocable de la paroisse, saint Vincent ; l'église est mentionnée « *Ecclesia Sancti Vincencii de Malcusia* » dès le 12<sup>ème</sup> s. Saint Vincent, diacre en Espagne, est mort martyrisé en 304, sous le règne de l'empereur Dioclétien, à Valence. La popularité de son culte en Espagne a très rapidement gagné la France : saint Vincent est devenu le patron des vignerons. Il est traditionnellement représenté tenant d'une main la palme du martyr et de l'autre une grappe de raisin.

En 1801, la commune porte le nom de « Saint-Vincent-de-Mereuse »<sup>9</sup>.

## Mandement<sup>10</sup>

Au Moyen Age, le territoire de la communauté de Saint-Vincent-de-Mercuze est rattaché au mandement de la Buissière (RD 29653), puis à celui du Touvet.

En 1317, le seigneur Rollet d'Entremont se voit attribuer les droits du dauphin Jean II et ses juridictions dans une partie des terres du mandement de la Buissière – situées au sud du ruisseau d'Alloix – en échange de ses droits à la Buissière, Bellecombe, Saint-Marcel et Chapareillan. Il est également autorisé par le dauphin à édifier un château au Touvet et à rendre la justice.

La majorité des terres du Touvet appartiennent à la famille de Beaumont, installée à la Frette et possédant un château bâti au-dessus du Touvet. Le mandement du Touvet est alors composé des terres des paroisses de Saint-Vincent-de-Mercuze et de Sainte-Marie-d'Alloix et de quelques-unes du Touvet.

## Paroisse

La paroisse de Saint-Vincent-de-Mercuze, rattachée au diocèse de Grenoble, dépend de l'archiprêtré du Viennois, puis de la Buissière (Barraux).

L'église de la paroisse de Saint-Vincent-de-Mercuze est mentionnée « *Ecclesia Sancti Vincencii de Malcusia* » dès le 12<sup>ème</sup> s. dans le cartulaire de saint Hugues<sup>11</sup>. Elle est également citée dans les pouillés de 1375 et 1497.

Au cours du 13<sup>ème</sup> s., le prieuré Saint-Martin-de-Miséré réalise plusieurs échanges d'églises avec l'évêque et le chapitre de l'église cathédrale de Grenoble ou l'église collégiale de Saint-André de Grenoble. En 1275, il échange l'église de Saint-Pierre de Grenoble contre l'église de Saint-Vincent-de-Mercuze<sup>12</sup>.

## Commune<sup>13</sup>

Les limites de la commune de Saint-Vincent-de-Mercuze ont évolué depuis la constitution de la commune.

En 1790, la communauté de Bellechambre est réunie à la commune de Saint-Vincent-de-Mercuze. Cette dernière est réunie à la commune du Touvet par arrêté du représentant du peuple le 16 frimaire de l'an III (6 décembre 1794). Elle en est détachée par arrêté du 9 brumaire de l'an X (1801).

La commune de Saint-Vincent-de-Mercuze est agrandie le 25 mai 1870 par l'absorption de la section C de la commune de Montalieu, alors supprimée. Précisons que la commune de Montalieu a été formée en 1801 par détachement d'une partie de la commune de Sainte-Marie-d'Alloix – territoire correspondant à une partie de l'ancienne commune de La Flachère-et-Montalieu, rattachée à Sainte-Marie-d'Alloix le 6 décembre 1794.

Le 29 décembre 1972, les communes de Saint-Vincent-de-Mercuze et de Sainte-Marie-du-Mont sont réunies pour n'en former qu'une seule, portant le nom de Saint-Vincent-de-Mercuze-Sainte-Marie-du-Mont. Ce n'est qu'en 1984 que la section de Sainte-Marie-du-Mont sera à nouveau érigée en commune.

## Voies de communication

Les voies de communication qui traversent et desservent le territoire de la commune de

<sup>8</sup> Données issues du site internet d'Henry Suter :

<http://henrysuter.ch/glossaires/topo-ind5.html#Sa1>

<sup>9</sup> [http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/1\\_navigation.php?select\\_re\\_sultat=34988&textfield=Saint-Vincent-de-Mercuze+%2838+466%29&carte.x=41&carte.y=2](http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/1_navigation.php?select_re_sultat=34988&textfield=Saint-Vincent-de-Mercuze+%2838+466%29&carte.x=41&carte.y=2) – notice communale.

<sup>10</sup> <http://www.atelierdesdauphins.com/forts/touvet/mandemtv.htm>  
RD 20012 ; RD 29560.

<sup>11</sup> MARION, J., *Cartulaires de l'église cathédrale de Grenoble, dits cartulaires de saint Hugues*, Paris, Imp. Impériale, 1869, p. 350.

<sup>12</sup> PILOT DE THOREY, *Les prieurés de l'Ancien diocèse de Grenoble compris dans les limites du Dauphiné*, Bull. de la Société Statistique des Sciences Naturelles et des Arts Industriels du département de l'Isère, 3<sup>ème</sup> série, t. 12, 1883, pp. 276-277.

<sup>13</sup> Données publiées dans l'ouvrage : *Paroisses et communes de France*, Isère, CNRS, Paris, 1983, pp. 593-594, 597.

Saint-Vincent-de-Mercuze ont, pour la plupart, une origine ancienne.

La voie romaine, reliant *Cularo* (Grenoble) à *Lemincum* (Chambéry), traversait le Grésivaudan sur la rive droite de l'Isère (voir *infra*, § Archéologie – Voie romaine) – quelques doutes subsistent sur la localisation précise du tracé de cette voie sur la commune. Le tracé des autres voies, dont celui de l'actuelle Route Nationale 90, pourrait remonter aux périodes médiévale et moderne.

Devant le développement de l'économie et de l'industrie au 19<sup>ème</sup> s., et afin de faciliter les échanges et le transport, une ligne de tramway électrique est créée à la fin du 19<sup>ème</sup> s. sur la rive droite de l'Isère (voir *infra*, § Patrimoine public – Tramway Grenoble / Chapareillan ou TGC). Reliant Grenoble à Chapareillan, elle traversait différentes communes dont celle de Saint-Vincent-de-Mercuze. La ligne, abandonnée dans sa totalité en 1948, passait dans le bourg et en contrebas du hameau de Montalieu, la gare se situant entre les deux.

Outre les voies terrestres, la voie « fluviale » a également été utilisée à des fins principalement commerciales (voir *supra*, § L'Isère – Navigation et traversée de l'Isère).

#### Données démographiques<sup>14</sup>

En 1790, à la création de la commune de Saint-Vincent-de-Mercuze, on dénombre 571 habitants, contre 508 en 1801. La population augmente jusque dans les années 1845 (608 habitants en 1846), puis elle baisse : en 1866, elle ne compte que 554 habitants. Suite au rattachement d'une partie de la commune de Montalieu, en 1870, la population passe à 763 habitants. S'ensuit un lent déclin, qui perdure jusqu'aux années 1930 – à noter toutefois une chute brusque et importante de la population entre 1911 (600 habitants) et 1921 (500 habitants), qui est à rattacher à la Première Guerre mondiale : elle s'élève à 417 habitants en 1931. Elle connaît ensuite un léger regain et se stabilise jusqu'en 1972, date à laquelle les communes de Saint-Vincent-de-Mercuze et Sainte-Marie-du-Mont sont réunies : en 1975, il y a 572 résidents.

Depuis cette réunification, la population est en constante progression : elle a quasi doublé. Le détachement de la section de Sainte-Marie-du-Mont en 1984 n'a pas ralenti cette explosion démographique, liée au phénomène de

<sup>14</sup> Données publiées dans l'ouvrage : *Paroisses et communes de France, Isère*, CNRS, Paris, 1983, pp. 593-594, 597.

urbanisation<sup>15</sup> – Grenoble et Chambéry ne se situant qu'à une trentaine de kilomètres – et au développement de l'activité industrielle de la vallée du Grésivaudan.

#### Personnages célèbres

Quelques personnages illustres sont natifs de Saint-Vincent-de-Mercuze, certains ayant œuvré pour leur collectivité.

*Ernest Marie Louis Doudart de Lagrée (1823-1868)*<sup>16</sup>

Cet homme, issu d'une famille bretonne, s'est illustré dans la Marine française, puis dans l'exploration. En 1854-1855, en tant que lieutenant de vaisseau à bord du « Friedland », il participe à la guerre de Crimée, notamment au siège de Sébastopol. En 1862, il part en Cochinchine. A la tête des troupes françaises au Cambodge, il prend part au côté de l'amiral de La Grandière aux négociations engagées avec le roi Norodom, qui aboutissent à l'établissement du protectorat français.



La mission Doudart de Lagrée à Angkor, 1866 – © Archives diplomatiques

En 1866, il dirige une expédition scientifique pour remonter le Mékong jusqu'au Yunnan, où il meurt en 1868. L'équipe est composée d'un dessinateur et aquarelliste, Louis Delaporte, de deux médecins de marine, Dr Thorel et Dr Joubert, chargés des études géologique, anthropologique et botanique, d'un attaché au ministère des Affaires étrangères, Louis de Carné, et d'un photographe, Émile Gsell. Les premiers plans du site archéologique Angkor Vat sont dressés. Le récit de l'expédition,

<sup>15</sup> Le phénomène s'est généralisé à partir de 1975, début de l'exode urbain, qui a succédé sur l'ensemble du territoire national à l'exode rural. Le retour des citadins en milieu rural est animé par un désir de vivre à la campagne, la mobilité étant plus facile (motorisation).

<sup>16</sup> [http://www.diplomatie.gouv.fr/archives/dossiers/patrimoine2003/angkor\\_5.html](http://www.diplomatie.gouv.fr/archives/dossiers/patrimoine2003/angkor_5.html)

abondamment illustré (photographies, dessins, aquarelles...), est publié dans la revue « Le Tour du monde ».

A sa mort, Doudart de Lagrée est inhumé dans le cimetière français de Saïgon. Son cœur, ramené en France par le Docteur Joubert, est déposé dans l'ancienne église paroissiale de Saint-Vincent-de-Mercuze. En 1881, une souscription nationale est lancée pour l'érection d'un monument à sa mémoire. Le monument, élevé à Grenoble sur le Square des Postes, sera transféré en 1968 dans son village natal. Dans les années 1890, le Conseil municipal de Saint-Vincent-de-Mercuze lui rend hommage en érigeant un monument.

#### *Aimé Paquet (1913-2001)<sup>17</sup>*

Né à Saint-Vincent-de-Mercuze, cet homme s'engage dans la politique, œuvrant pour sa commune et sa région en défendant l'agriculture, l'environnement et le tourisme.

Entre 1951 et 1973, il endosse les fonctions de maire, de conseiller général puis de député de l'Isère. Il est également président du groupe des Républicains indépendants à l'Assemblée nationale entre 1969 et 1973. D'avril 1973 à février 1974, il devient secrétaire d'État auprès du ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Équipement, du Logement et du Tourisme dans le gouvernement de Pierre Messmer. Il est ensuite nommé Médiateur de la République de juin 1974 à août 1980 – institution indépendante au service du citoyen créée en 1973.

---

<sup>17</sup> <http://www.mediateur-republique.fr/fr-citoyen-01-02-02-02> ; [http://fr.wikipedia.org/wiki/Aim%C3%A9\\_Paquet](http://fr.wikipedia.org/wiki/Aim%C3%A9_Paquet) ; [http://elysee.fr/elysee/elysee/fr/francais/salle\\_de\\_presse/communiqués\\_de\\_la\\_presidence/2001/aout/communiqué\\_de\\_la\\_presidence\\_de\\_la\\_republique\\_a\\_la\\_suite\\_du\\_deces\\_de\\_m\\_aimé\\_paquet\\_2259.html](http://elysee.fr/elysee/elysee/fr/francais/salle_de_presse/communiqués_de_la_presidence/2001/aout/communiqué_de_la_presidence_de_la_republique_a_la_suite_du_deces_de_m_aimé_paquet_2259.html)

## Organisation du bâti

### Evolution du bâti

L'observation de la carte de Cassini<sup>18</sup> (18<sup>ème</sup> s. ; voir carte *supra*, § L'Isère) et du cadastre napoléonien (19<sup>ème</sup> s.) permet de constater une relative pérennité des lieux d'implantation : l'habitat, groupé, se concentre dans la paroisse de Saint-Vincent-de-Mercuze et, au nord, dans le hameau de Montalieu surplombant le château et sa métairie.

#### *Le bâti au 19<sup>ème</sup> s.*

Sur le cadastre napoléonien, les secteurs bâtis sont localisés à Montalieu, ancien chef-lieu de commune du même nom, et au bourg de Saint-Vincent, installé au pied (sud-est) de l'église paroissiale. Le bourg, très étendu, regroupe les lieux-dits « le Monde-Vieux », « Champcornu », « la Fumas » et « Saint-Vincent ».

A l'exception de ces deux importants groupements, la commune compte un autre hameau, celui de « la Combe », qui s'étire sur la rive droite d'Alloix, au sud de Montalieu.

Quelques ensembles ont également été construits en marge des hameaux, au nord-est du bourg : bâtiments Rey, Rolly, Frassy et Mongnon.

#### *Le bâti au 20<sup>ème</sup> s.*

La commune de Saint-Vincent-de-Mercuze a largement été gagnée par le phénomène de rurbanisation, apparu dans les années 1975. Pour les citadins, l'accession à la propriété, impossible en ville, était alors envisageable à la campagne.

Cette rurbanisation se caractérise par une multiplication de maisons individuelles (la Combe, les Plantées, la Bérangère, la Rivoire...) et de lotissements (la Barde, Glandamie, Tortier, les Meunières, la Branchy...). Cette urbanisation diffuse, menée sans réflexion paysagère et sans organisation spatiale, tend à noyer dans le paysage ce qui a longtemps constitué les identités (physique et historique) de Saint-Vincent-de-Mercuze, à savoir l'ancien village de Montalieu et celui de Saint-Vincent : ces deux groupements sont en effet sur le point de se rejoindre.

Quant au réseau viaire, il n'a quasi pas évolué depuis 1833.

---

<sup>18</sup> Dressée par les géodésistes Cassini de Thury et son fils Jacques-Dominique entre 1760-1789. Pour plus d'informations historiques, consulter le site : <http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/index.htm>



Vue générale sur le bourg et ses deux églises

### Village

Le chef-lieu se définit par un centre religieux et administratif. L'ancien ensemble paroissial de Saint-Vincent-de-Mercuze, partiellement détruit, domine aujourd'hui le bourg. Il se pourrait que le bourg primitif se soit développé autour de l'église. Outre les édifices publics et religieux, le village compte actuellement quelques commerces (café, épicerie...).

Le village de Saint-Vincent-de-Mercuze s'est développé à la croisée de plusieurs voies. Il ne présente pas de structure urbaine affirmée : la trame, bien que concentrée, est particulièrement irrégulière ; elle est déterminée par les voies, le long desquelles est bâti l'habitat.

En effet, à l'exception de quelques demeures enserrées dans leurs murs de propriété, l'habitat a une relation forte à la route, directe, facilitant ainsi les accès et les échanges ; il est généralement implanté le long ou perpendiculairement à la voie, ou parfois en retrait (espace ouvert). Si la mitoyenneté n'est pas de mise, les maisons sont néanmoins très rapprochées ; elles disposent cependant d'un espace ouvert : une cour, voire un potager et/ou un jardin ; ces espaces étaient nécessaires aux activités agricoles disparues (circulation des chars puis des engins mécaniques et des bêtes).

Depuis les années 1975, le bourg ne cesse de s'étendre vers le sud-est, jusqu'à la route nationale 90, sans discontinuité. Il n'y a aucune interruption entre le bourg et ces quartiers résidentiels.

### Hameaux

Le village de Montalieu, reclassé au rang de simple hameau en 1870, s'est développé le long d'un ancien chemin menant de Saint-Vincent à La Flachère. Installé sur une pente orientée nord-ouest / sud-est, l'habitat est étagé. Pour répondre à cette contrainte topographique, le bâti est construit soit sur la pente (accompagnement de la pente), soit parallèlement aux courbes de niveau (la partie postérieure pouvant être encastrée dans le terrain). Contrairement au village de Saint-Vincent, quelques bâtiments sont mitoyens.

Le hameau de la Combe est séparé de Montalieu par le ruisseau d'Alloix, qui a généré l'implantation de plusieurs artifices sur sa rive droite. En 1833, le bâti se répartissait de part et d'autre du chemin de la Combe d'Alloix – actuelle rue Doudart de Lagrée ; ces dernières décennies, il s'est étoffé à l'ouest par la création d'un lotissement, de maisons individuelles et d'un centre touristique V. V. F.

### Habitat dispersé

Si l'habitat dispersé ne correspond pas à un mode d'occupation du territoire, on constate, néanmoins, la présence de quelques exploitations agricoles implantées à l'écart des groupements, déjà signalées en 1833 – elles sont situées au nord-est du bourg, en limite de territoire.

Quelques bâtiments agricoles isolés, de type grange-étable, fenil, ou stabulation, ont également été construits dans la plaine.

# Le patrimoine de Saint-Vincent-de-Mercuze

## Archéologie

Plusieurs découvertes fortuites ont été faites sur le territoire de la commune au cours des 19<sup>ème</sup> s. et 20<sup>ème</sup> s. Elles concernent principalement la période gallo-romaine.

### *Trésors monétaires romains*

Trois trésors monétaires, contenant plusieurs centaines de monnaies chacun, ont été mis au jour lors de travaux agricoles – l'un d'entre eux renfermant également un bracelet en argent. Les pièces étaient placées dans un vase en céramique. L'étude des monnaies a permis d'établir que les trois trésors mis au jour datent du Bas-Empire, deux d'entre eux ayant été enfouis au 4<sup>ème</sup> s. après J.-C.

L'enfouissement de trésors monétaires témoignent généralement d'une période de troubles, d'insécurité.

### *Habitat gallo-romain – indices de sites*

Selon H. Müller, une structure de type « piscine » – vraisemblablement des thermes privés – aurait été mise au jour dans une cour de ferme, dont la localisation n'a pas été précisée. L'hypothèse d'une *villa* gallo-romaine – centre domanial agricole – n'est pas à exclure. Précisons qu'une *villa* dotée de thermes a été mise au jour en 1981 à Sainte-Marie-d'Alloix, lors de la réhabilitation d'une ferme, et fouillée<sup>19</sup>.

Des *tegulae*, ou tuiles à crochets caractéristiques de la période gallo-romaine, ont été remontées à la surface lors de labours au lieu-dit « la Bellangère » (aujourd'hui, « la Bérangère »). Ces indices révèlent généralement un habitat.

### *Voie romaine*

La voie reliant *Cularo* (Grenoble) à *Lemincum* (Chambéry) traversait le Grésivaudan sur la rive droite de l'Isère. Son tracé correspondrait soit à celui de la RN 90 – tracé existant déjà au 18<sup>ème</sup> s. (carte de Cassini) – soit à celui du chemin de l'Empereur, qui passe dans la plaine (chemin situé entre la RN 90 et l'A 41). Malgré le toponyme, cette seconde hypothèse semble moins pertinente en raison des marécages alimentés par l'Isère.

Quelle que soit la nature de ces découvertes, elles attestent une occupation humaine dès la période gallo-romaine sur le territoire de Saint-Vincent-de-Mercuze, alors rattaché à l'Allobrogie<sup>20</sup>. Bien que les localisations données par les sources soient très imprécises, on peut toutefois circonscrire une zone, qui correspond à la zone bâtie actuelle, en bas de pente, entre le cœur du bourg et les lieux-dits « la Fumas » / « la Bérangère » (sections A4 et A5). Ce secteur est d'une grande sensibilité archéologique, ainsi que les alentours de l'ancienne église paroissiale, qui était entourée, jusqu'à la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> s., du cimetière.

En cas de travaux entamant le sous-sol, une surveillance archéologique serait souhaitable, afin de mieux connaître le passé de Saint-Vincent-de-Mercuze et son occupation. En effet, des substructions gallo-romaines (ou autres structures), des sépultures médiévales et modernes pourraient être mises au jour, voire détruites.

### *Tour – période indéterminée*

Selon un article rédigé en 1899 par H. Müller<sup>21</sup>, à 100 m au nord de la découverte du trésor monétaire au lieu-dit « la Bellangère » – actuellement « la Bérangère » – se trouvait un mollard sur lequel aurait été édifiée une tour ; celle-ci aurait été démolie à la fin du 19<sup>ème</sup> s., alors qu'elle était en ruines.

Selon la tradition orale, il s'agirait d'une tour du « château de la Bellangère », qui n'apparaît pas dans les documents d'archive connus. Bien que le paysage ne présente aucun relief, la toponymie a conservé le nom de « la Tour ». En l'absence de données probantes, de nombreuses hypothèses peuvent être émises.

## Bourg médiéval

Selon toutes vraisemblances, le bourg primitif se serait développé autour de l'ancienne église paroissiale, qui surplombe le village actuel.

Tenter de déterminer son origine n'est pas aisée. Le bourg s'est-il simplement aggloméré autour de l'église, lors de la mise en place du réseau paroissial entre le 10<sup>ème</sup> s. et le 12<sup>ème</sup> s., ou la potentielle motte castrale du Châtelard a-t-elle pu jouer un rôle dans le processus de regroupement et de fixation de l'habitat ?

<sup>19</sup> Coll., *Archéologie et Histoire en Grésivaudan, Archéologie chez vous, Cantons de Meylan et du Touvet*, CAHMG / Musée Dauphinois, 1984, n°3, pp. 15-16, notice 52.

<sup>20</sup> Territoire du peuple allobroge (de la Gaule) dépendant de la colonie Viennoise.

<sup>21</sup> MULLER, H., "Notes sur des monnaies romaines trouvées à Saint-Vincent-de-Mercuze (Isère)", *Bull. Soc. Dauph. Ethno. Anthropol.*, 6, 1899, p. 78.

En effet, l'ancienne église paroissiale est édifée sur le versant est d'une proéminence, située sur la commune de Sainte-Marie-du-Mont, qui pourrait correspondre à une motte castrale, à savoir une fortification de terre et de bois – ce type de construction se développant à partir de l'an mil, avant l'édification de châteaux en pierre. Malgré l'absence d'écrits médiévaux, ce site présente bon nombre de caractéristiques typologiques d'une motte castrale (motte et basse-cour) ; le toponyme « Châtelard », indiqué sur le cadastre actuel de Sainte-Marie-du-Mont (section E1), tendrait à confirmer cette hypothèse. Dans le cas d'une motte castrale avérée, celle-ci aurait pu jouer un rôle dans la fixation de l'habitat et la formation du village de Saint-Vincent-de-Mercuze.

### Maisons-fortes et maisons seigneuriales

Quelques maisons, attestées par des textes au Moyen Age et à l'époque moderne, ou conservant des vestiges de ces périodes, ont appartenu à des seigneurs. Leur statut social est affirmé dans l'architecture de l'édifice et le traitement des façades.

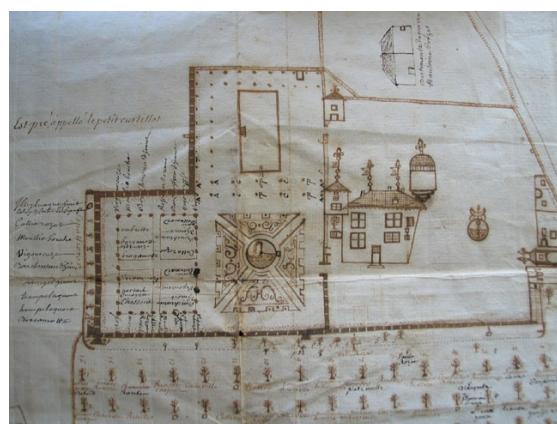
#### *Maison-forte de Montalieu ou « château » de Montalieu*

Les premières mentions d'une maison-forte à Montalieu datent de 1359<sup>22</sup>. Elle appartient alors au seigneur de Bellecombe et relève du mandement de la Buisnière. Plusieurs documents du 15<sup>ème</sup> s., conservés aux Archives Départementales de l'Isère, attestent des hommages rendus au dauphin pour cette maison. A partir du 16<sup>ème</sup> s., différents propriétaires se succèdent (le chevalier de Boutières, les familles des Prunier de Saint André, de Marciou, Savigny).

Cet édifice est aujourd'hui conservé. Il s'agit du « château » de Montalieu, élevé au sud du hameau de Montalieu, en contrebas, sur une terrasse aménagée soutenue par des murs de soutènement.

Au cours des siècles, plusieurs phases de constructions et de remaniements<sup>23</sup> ont été entreprises, notamment au 19<sup>ème</sup> s., privilégiant la fonction résidentielle. Dans son état actuel, ce « château » s'apparente à une belle demeure aux façades ordonnancées,

flanquée de deux tours carrées en façade nord-ouest (hors-œuvre) et de deux échauguettes, placées sur les angles nord-est et sud-est. Il est malheureusement impossible de restituer son état médiéval. Quelques vestiges de l'époque moderne sont néanmoins préservés, notamment un escalier en vis en pierre (dans-œuvre) et des croisées à encadrement mouluré (non visibles en façades). Un dessin datant probablement du 18<sup>ème</sup> s., conservé par les propriétaires, représente un édifice, de plus petites dimensions, comportant deux travées de croisées et fenêtres à meneau en façade est, une échaugette au nord (nord-ouest ?) et une tour au sud (sud-ouest ?).



Dessin (18<sup>ème</sup> s. ?) du « château » de Montalieu – Fonds privé



Portail du 18<sup>ème</sup> s. de la chapelle du « château » de Montalieu

Outre des dépendances agricoles dédiées à la vinification (cuves et pressoir), figurées sur ce dessin, ce « château » possède une chapelle privée, située au nord-est de l'ensemble, au niveau de l'entrée de la propriété. Préservée

<sup>22</sup> ADI 2 Mi 951, f° 495 r° v° – Inventaire des archives de la Chambre des Comptes du Dauphiné par François Marcellier, avocat au Parlement de Grenoble – Graisivaudan, t. 1. Archives privées du Touvet, registre n°200.

<sup>23</sup> D'importants travaux sont aujourd'hui en cours suite à un incendie.



dans son état du 18<sup>ème</sup> s., elle présente un très beau portail de composition classique, à porte en plein cintre : deux pilastres à bases et chapiteaux moulurés supportent un entablement, composé d'une architrave, d'une frise présentant un décor de pointe de diamant et d'une corniche saillante ; cet entablement est couronné d'une niche en plein cintre flanquée de deux amortissements.

#### *Maison seigneuriale*

Bien qu'aucune source écrite n'ait jusqu'alors révélé l'existence de maison-forte à Saint-Vincent-de-Mercuze, quelques éléments architecturaux laissent à penser qu'une maison seigneuriale ait pu exister aux Plantées (A3 1699). Malgré les remaniements, cette maison compte parmi les édifices les plus anciens de la commune.

Construite en bas versant, sous l'ancienne église paroissiale, elle adopte, à l'origine, un plan massé, modifié au cours des siècles par l'adjonction d'un bâtiment. Des ouvertures datant probablement de l'époque moderne, en pierre de taille, sont préservées en façade<sup>24</sup> : porte couverte d'un arc brisé mouluré (chanfrein amorti en congé) dotée de beaux vantaux ; fenêtre à encadrement mouluré (chanfrein+congé) ; fenêtre couverte d'un linteau en accolade (décentrée) orné d'une fleur de lys ; très belle croisée à encadrement chanfreiné et appui saillant, dont la base du meneau est ornée d'une fleur de lys (sculptée), flanquée d'un écusson, lui-même surmonté d'un décor de feuille.

Au vu de la qualité architecturale des ouvertures, il s'agit, selon toutes vraisemblances, d'une maison ayant appartenu à un noble, dépourvue de système défensif.



**Maison seigneuriale – les Plantées**

<sup>24</sup> Selon les propriétaires, deux portes chanfreinées, condamnées, auraient été ménagées dans le mur nord-est, qui est aujourd'hui enduit, ainsi que deux fentes verticales.

#### **Maisons bourgeoises et demeures contemporaines**

La commune compte quelques beaux ensembles architecturaux appartenant à la bourgeoisie industrielle et terrienne. Ces demeures, édifiées dans des groupements, sont au centre d'une immense propriété, comprenant des dépendances et des terres.

#### *« Maison Doudart de Lagrée » – la Combe*

La demeure de la famille Doudart de Lagrée, appartenant en 1833 au marquis de Marcieu, alors propriétaire du haut-fourneau (voir *infra*, § Artisanat – industrie – commerce), est un très bel exemple d'architecture du 18<sup>ème</sup> s. Construite en deux temps au sud du hameau de Montalieu et du château, sur la rive droite du ruisseau d'Alloix, cette imposante bâtisse présente une architecture homogène, ce qui laisse supposer que l'extension a été réalisée dans un laps de temps très court.

L'ordonnement de la façade principale est rythmé par sept travées d'ouvertures couvertes d'un linteau délardé en arc segmentaire. La porte d'entrée, percée en travée centrale, présente une composition classique : les piédroits sont traités comme des pilastres, l'entablement est composé d'une architrave, d'une frise nue et d'une corniche. Soulignons également la qualité des menuiseries (à petit-bois), qui pourraient dater du 18<sup>ème</sup> s.



**Maison Doudart de Lagrée du 18<sup>ème</sup> s. – la Combe**

Le caractère imposant de cet édifice est accentué par le type de couverture adopté et le volume dégagé sous toiture : cette maison est, en effet, coiffée d'un très beau toit à quatre pans, à forte pente, couvert de tuile écaïlle.

#### *Demeure – Saint-Vincent*

Cossue, cette maison du 19<sup>ème</sup> s. appartenait, selon toutes vraisemblances, à un important propriétaire terrien. Le domaine – ou une

partie – s'étend au nord et à l'est de la maison, couvrant la quasi-totalité de l'îlot. Ces terres sont traversées par une allée, signalée par deux platanes au niveau du chemin de Tionnet (nord), qui dessert la maison ; au sud de la propriété, une très belle porte à couverture (arcade en plein cintre chanfreinée ; toit à deux pans) donne également accès.



Maison bourgeoise du 19<sup>ème</sup> s. – Saint-Vincent



Entrée sud de la propriété – Saint-Vincent

La maison, construite sur une rupture de pente, présente des façades ordonnancées (sud-ouest et nord-est).

Une dépendance, située au sud-ouest de la maison et aujourd'hui ruinée, complétait autrefois cet ensemble, ainsi que deux autres petits bâtiments abritant le four à pain et les loges à cochon.

#### *Demeure – la Fumas*

Cette imposante maison, dont l'origine pourrait remonter à l'époque moderne, est la propriété de la famille « Opigez »<sup>25</sup>. Cédée au Dauphiné Libéré, elle appartient aujourd'hui à la famille Berthet. Entourée de terres, cette demeure fait partie d'une importante exploitation agricole –

il se pourrait que l'activité vinicole ait été majeure au 19<sup>ème</sup> s., voire antérieurement.



Maison bourgeoise – la Fumas

Si la façade principale de la maison, percée de trois travées d'ouvertures, date de la période contemporaine<sup>26</sup>, il est très probable que la tour, de plan carré, qui la flanque en façade ouest (extrémité sud), soit de l'époque moderne. Cette tour, couverte d'un toit en pavillon, a conservé quelques ouvertures anciennes, notamment un petit jour doté d'un large chanfrein extérieur (1<sup>er</sup> étage). Si elle est, dans son état actuel, noyée dans des maçonneries, elle était à l'origine hors-cœuvre.



Descente de cave – la Fumas

Cette propriété comprend également une seconde maison, plus modeste, qui a pu accueillir le logement des métayers. Il semblerait qu'elle ait été construite sur un

<sup>25</sup> Nom de famille retrouvé sur une tombe au cimetière de Saint-Vincent-de-Mercuze. Recherches rapides en archives vaines.

<sup>26</sup> Le corps principal de cette maison a très certainement subi de nombreuses transformations au 19<sup>ème</sup> s., qui ne permettent pas d'établir le plan et l'élévation du bâtiment primitif.

cellier, dont la cave, voûtée en berceau, est conservée. Celle-ci présente une très belle descente de cave (escalier en pierre de taille, large porte couverte d'un arc en plein cintre).

Une grange-étable, remaniée, complète cet ensemble au nord-ouest.

#### *Maison – la Combe*

Mentionnons également une maison, construite au cours du 19<sup>ème</sup> s./début du 20<sup>ème</sup> s., à la Combe, à la composition originale. La façade principale (sud) est flanquée de deux tourelles hors-oeuvre, de plan carré, qui accentuent la verticalité de la maison. La tour médiévale, affirmation du pouvoir et du statut social du seigneur, est ici réinterprétée.



Maison aux tourelles – la Combe

#### **Patrimoine religieux**

Le patrimoine religieux de Saint-Vincent-de-Mercuze date, pour un bon nombre de ses éléments, de l'époque contemporaine, notamment du 19<sup>ème</sup> s., à l'exception de l'ancienne église paroissiale, dont certains vestiges datent de l'époque moderne, ainsi que la chapelle du château de Montalieu (voir supra, § Maisons seigneuriales – « *Château de Montalieu* ») et deux croix datant du 18<sup>ème</sup> s.

#### *Eglise paroissiale*

L'église paroissiale de Saint-Vincent-de-Mercuze, placée sous le vocable de saint Vincent, est mentionnée au 12<sup>ème</sup> s., dans le cartulaire de saint Hugues<sup>27</sup>, « *Ecclesia Sancti Vincencii de Malcusa* ».

Les vestiges de l'ancienne église paroissiale dominent aujourd'hui le bourg et l'ensemble paroissial. En 1868, devant le fort mauvais état de l'église, le conseil municipal décide de

construire un nouvel édifice sur un autre site, à quelques centaines de mètres en contrebas, aux Plantées, à l'écart du bourg. L'ancienne église est alors rachetée, en 1875, par Jules de Lagrée – le cœur de l'explorateur Ernest Doudart de Lagrée, mort au Yunnan (Chine) en 1868, y sera déposé. Une partie de l'édifice (nef unique) est détruite : seul le chœur à abside semi-circulaire et l'avant-chœur, surmonté d'une tour (clocher ?), datant probablement du 17<sup>ème</sup> s., sont préservés.



Plan de l'ancienne église paroissiale « Saint-Vincent » – cadastre napoléonien

La nouvelle construction – financée par les chartreux, la fabrique, la commune et l'Etat – s'inscrit dans un courant néo-gothique, fort apprécié au 19<sup>ème</sup> s. Ce dépouillement du style gothique s'exprime ici à travers le traitement des ouvertures en arc brisé et le couvrement intérieur (voûtes d'ogive), dont les poussées sont épaulées par des contreforts. Non orientée, elle présente un plan en croix latine ; la nef unique se termine par une abside à trois pans.

#### *Cimetières*

A l'origine, l'église paroissiale était entourée du cimetière, comme le montre le cadastre napoléonien (voir supra). Une stèle, aujourd'hui conservée, est installée au fond de la parcelle, dans un espace clos par une grille en fer forgé.

Ce cimetière est abandonné en 1898, date à laquelle la municipalité fait l'acquisition d'un nouveau terrain, situé en périphérie nord du bourg et distant de plus d'une centaine de mètres de la nouvelle église. Le choix de cet emplacement résulte vraisemblablement d'une loi en vigueur : l'ordonnance royale du 6 décembre 1843 impose, en effet, l'éloignement des cimetières des villages pour des raisons de salubrité publique.

Signalons qu'un certain nombre d'anciennes concessions, présentant des stèles

<sup>27</sup> MARION, J., *Cartulaires de l'église cathédrale de Grenoble, dits cartulaires de saint Hugues*, Paris, Imp. Impériale, 1869, p. 350.

intéressantes d'un point de vue symbolique, sont malheureusement en instance de reprise. Méconnu et menacé, ce patrimoine funéraire est le reflet de la société et l'affirmation du statut social des individus qui la composent.

#### *Maladrerie ?*

Si l'on se réfère à un acte de vente en date du 10 novembre 1326, il y aurait eu une maladrerie dans la paroisse de Saint-Vincent : « Vente à noble Jean de Bellecombe, par Jean Béranger et sa femme Bienvenue, de la tâche de deux terres dans la paroisse de Saint-Vincent au-dessus de la maladrerie, au prix de 50 sols bonne monnaie » – RD 24647, Inv. du Touvet, Saint-Vincent.

Lors de cette étude, aucune autre mention n'a été trouvée.

#### *Croix de chemin*

Quelques croix de chemin (6) sont conservées sur la commune, érigées au cours des 18<sup>ème</sup> s. et 19<sup>ème</sup> s.<sup>28</sup>, lors de fêtes religieuses – en revanche, aucune statue monumentale n'a été élevée sur le territoire communal. Jusque dans les années 1960, des processions allant de croix en croix ont eu lieu.

Les croix sont généralement érigées en bordure d'un chemin ou à une intersection de voies ; deux d'entre elles sont toutefois élevées sur un mur de clôture (lieu-dit « la Combe »).

Une seule croix porte une dédicace, gravée sur le piédestal. Elle nous renseigne sur le nom du donateur – ce type de dédicace est, par ailleurs, peu fréquent en Chartreuse. Cette croix a été élevée par le marquis de Marcieu Albéric en 1838 en bordure du chemin de la Vieille Eglise, qui mène à l'ancien ensemble paroissial.

Les croix les plus anciennes, dont une porte le chronogramme « 1777 », sont en pierre de taille. Celles érigées au 19<sup>ème</sup> s. sont en fer forgé, fichées dans un piédestal en pierre de taille calcaire.

Il est important de préserver et de maintenir ces témoins de pratiques religieuses populaires, généralement maintenues jusqu'au milieu du 20<sup>ème</sup> s. et aujourd'hui disparues.

Signalons également la présence d'une croix métallique dite « croix du Châtelard », érigée à 643 m d'altitude, non loin du chemin menant à Belle Chambre (Sainte-Marie-du-Mont).



Croix de 1777 – la Combe

#### **Patrimoine public**

Les édifices publics de Saint-Vincent-de-Mercuze datent du 19<sup>ème</sup> s. et du début du 20<sup>ème</sup> s. Ils représentent le trinôme fréquemment rencontré dans les autres communes du Parc, à savoir mairie-école, écoles et monument aux morts. A cela s'ajoutent la salle des fêtes (voir *infra*, § Artisanat – industrie – commerce – Microcentrale hydro-électrique), les monuments commémoratifs, les fontaines communales et les ouvrages d'art.

#### *Mairie-école*

La mairie-école<sup>29</sup> a été construite dans le bourg en 1913-1914, sous le mandat du maire Bonaimé, à quelques 250 mètres au sud de l'église paroissiale. Cette réalisation s'inscrit dans le courant républicain initié par la promulgation des lois Jules Ferry sur l'enseignement (1880/1882).

Cet imposant édifice présente des façades ordonnancées, symétriques, rythmées par les travées d'ouvertures. L'horizontalité du bâtiment est rompue par la présence d'un avant-corps central au traitement particulièrement soigné. La travée centrale présente un couronnement plat à la composition élaborée : guirlandes végétales, corniche à denticules, cartouche encadré d'un décor en pointe de diamant accueillant la devise républicaine « Liberté Egalité Fraternité » ; la porte d'entrée est coiffée d'un

<sup>28</sup> Quatre chronogrammes ont été relevés : « 1777 » (2) et « 1838 ».

<sup>29</sup> Elle abrite aujourd'hui la mairie et la bibliothèque, l'école ayant été transférée dans une nouvelle construction, située aux Plantées, datant des dernières décennies du 20<sup>ème</sup> s.

fronton triangulaire mouluré dont l'entablement porte l'inscription « Mairie ».



Mairie-école – Tionnet

La distribution intérieure répond à un schéma répandu à l'époque : salles de classe et mairie au rez-de-chaussée, logement des instituteurs à l'étage. Les salles de classe sont marquées en façade par de grandes baies.

Les abords de la mairie-école ont été aménagés, mettant ainsi en scène l'édifice : deux monuments commémoratifs ont été érigés sur une placette hémisphérique de part et d'autre d'une fontaine, installée dans l'axe de l'entrée (symétrie).

### Ecoles

Outre la mairie-école, la commune compte également deux écoles, aujourd'hui fermées, implantées à Montalieu, qui, rappelons-le, a été un chef-lieu de commune.

Une bâtisse du 18<sup>ème</sup> s., située au cœur du hameau de Montalieu, a abrité l'école communale de Montalieu, comme l'indique l'enseigne peinte conservée – celle-ci nous apprend également que ce bâtiment a ensuite accueilli l'épicerie Chapelat (photo *infra*, § Les matériaux – *Décor*s). L'édifice s'apparente à l'architecture domestique. Les ouvertures du premier étage sont couvertes d'un linteau délardé en arc segmentaire, caractéristique du 18<sup>ème</sup> s., permettant d'accroître l'apport de lumière. L'accès à l'étage se fait par une très belle porte, centrée, également couverte d'un linteau délardé en arc segmentaire, sur lequel repose une imposte couverte du même linteau, et présentant deux beaux vantaux.

Une seconde école est construite en 1914, probablement lors de l'abandon de la précédente. Il s'agit d'une modeste construction aux façades ordonnancées, ne comportant qu'une seule salle de classe installée au rez-de-chaussée ; à l'étage, prenait place le logement de l'instituteur. Le

traitement des encadrements d'ouvertures est identique à celui de la mairie-école de Saint-Vincent-de-Mercuze. Il se pourrait que ce soit le même architecte qui en ait conçu le projet.



Ecole – Montalieu

### Monument aux morts

Le monument aux morts, érigé dans un enclos sur la place de la Mairie, célèbre les personnes mortes pour la France lors de la Première Guerre mondiale. Il répond au type le plus répandu sur les communes du Parc naturel régional de Chartreuse, à savoir l'obélisque – ici, à amortissement en pointes tronquées. Ce monument est orné d'un portrait de poilu (médaillon) et de la croix de guerre, accordée aux « morts pour la France ».

La souffrance et le martyre des soldats sont évoqués par le symbole de la palme (décor sculpté + décor appliqué par le « Souvenir français »). La gloire, la victoire et le mérite des soldats sont symbolisés par des branches de laurier, la paix, la force et l'immortalité par des branches de chêne. Les différents fronts de bataille sont énumérés (face postérieure de l'obélisque), ainsi que les noms des disparus, gravés sur les faces latérales.

La formule patriotique « LA COMMUNE DE / ST-VINCENT DE MERCUZE / A SES ENFANTS / MORTS POUR LA PATRIE », ici employée (face antérieure base), rend hommage à ces chers disparus.

### Monuments commémoratifs

Deux monuments honorent la mémoire d'un grand personnage du 19<sup>ème</sup> s., l'explorateur Ernest Marie Louis Doudart de Lagrée, natif de Saint-Vincent-de-Mercuze (voir *supra*, § Personnages célèbres).

Celui érigé dans les années 1890 par le Conseil municipal de la commune, sur la place de la mairie, est d'une grande sobriété : il se compose d'un buste en bronze, signé

« Rubin »<sup>30</sup>, placé sur un haut piédestal pyramidal.

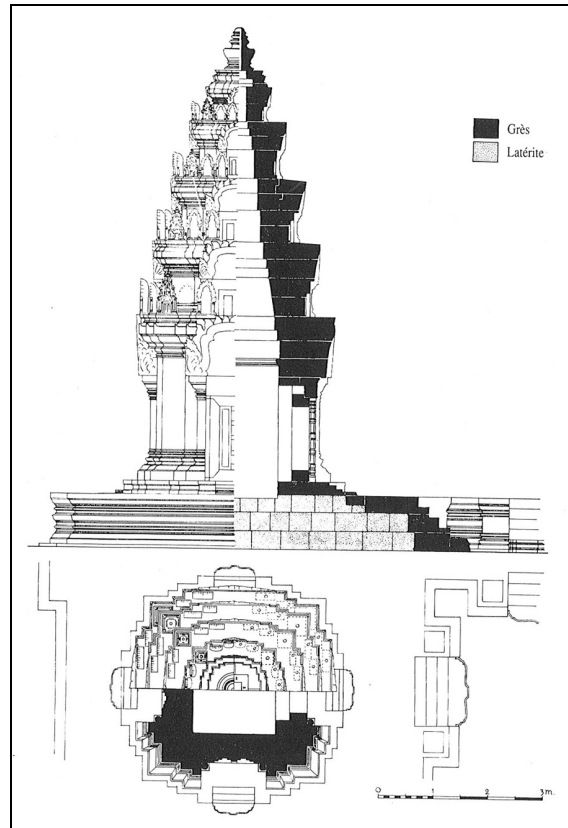
La composition du second monument, en revanche, est particulièrement originale, inspirée de l'architecture et de l'art khmer (Cambodge), en faveur desquels cet homme a œuvré. Financé par une souscription nationale lancée en 1881, ce monument, élevé à Grenoble sur le Square des Postes, est inauguré par le président Félix Faure le 4 août 1897 (ou 15 août 1896). Lors du réaménagement du square, en 1968, il est transféré à Saint-Vincent-de-Mercuze.

Ce monument est de très belle qualité. Son plan et son élévation s'apparentent à un « pràsât », sanctuaire angkorien. Minutieusement sculpté en pierre de taille, il présente des bas-reliefs historiés (faces latérales), très détaillés grâce à l'emploi du ciment moulé. Relatant des grands moments de la vie militaire et scientifique de cet illustre personnage, ces bas-reliefs sont accompagnés de commentaires historiques ou de citations de cet homme. Notons que, sur ces bas-reliefs, la tête de Doudart de Lagrée a été détruite.



Ancienne carte postale représentant le monument dédié à Doudart de Lagrée, érigé sur le square des Postes en 1895-1896 à Grenoble – Fonds CPI

<sup>30</sup> Le sculpteur Auguste Rubin, né à Grenoble à une date inconnue et mort à Paris en 1909, était l'un des élèves et amis de Frédéric Auguste Bartholdi, célèbre sculpteur alsacien qui a réalisé la Statue de la Liberté (New York).



Relevés d'un sanctuaire angkorien, ou pràsât, tirés de l'ouvrage : BOISSELIER, J., *Le Cambodge*, Paris, Picard, 1966.

Signalons également un autre monument, beaucoup plus modeste, élevé dans le bourg, sur un mur de clôture (simple table pyramidale, à couronnement plat, ornée d'une croix de Lorraine<sup>31</sup>), à la mémoire du résistant Léon Murgier, qui a été fusillé par les allemands à l'âge de vingt ans.

#### Fontaines communales

Jusqu'à la mise en place du réseau d'eau potable à la fin des années 1960 – ou 1940 selon les sources – l'approvisionnement en eau<sup>32</sup> de la commune se faisait principalement par des fontaines communales. Chaque groupement était équipé d'une ou plusieurs, qui sont aujourd'hui conservées et maintenues en eau pour la plupart. Installées le long d'une voie, dans un renforcement ou à une intersection de voies, ces fontaines faisaient également office de lavoir. Sur la vingtaine de fontaines préservées, six sont coiffées d'un toit soit à quatre pans (4), soit à deux pans (2), couvert de tuile écaïlle.

<sup>31</sup> Symbole adopté lors de la Seconde Guerre mondiale par les Français libres par opposition à la croix gammée.

<sup>32</sup> L'eau était utilisée pour la consommation domestique (boisson, cuisine, lessive...), mais également pour abreuver les bêtes et réfrigérer le lait.

A l'exception de la fontaine installée sur la place de la mairie, de plan circulaire, les bassins sont tous rectangulaires ; pour la plupart de grandes dimensions, ils sont parfois divisés en deux parties par une paroi (pierre ou béton). La majorité de ces bassins sont constitués de grandes dalles (calcaire ; un cas en ardoise) agrafées, de faible épaisseur, les autres étant en béton.



Fontaine couverte, dotée de chasses-roues, indiquée sur le cadastre napoléonien – Saint-Vincent



Fontaine couverte avec pavage – Montalieu

Les triomphes sont le plus souvent en pierre de taille (les autres étant en béton), quelques-uns d'entre eux présentant un couronnement plus élaboré, notamment de type pyramidion. L'arrivée d'eau se fait généralement par un tuyau au décor annelé, un dauphin à tête de poisson ou encore un robinet.

Certains bassins ont conservé les barres d'appui pour récipient, installées sous l'arrivée d'eau, ainsi qu'une barre longitudinale placée au fond du bassin, afin de caler les planches de lavage.



Triomphe couronné d'un pyramidion coiffé d'une boule – le Monde-Vieux



Dauphin à tête de poisson – Champcornu

Signalons également que certaines fontaines sont dotées de chasses-roues, afin, autrefois, de les protéger des chariots vu l'étroitesse des rues, et que deux d'entre elles présentent un pavage autour du bassin.

#### *Ouvrages d'art*

Quelques ouvrages d'art, en pierre et à arche unique, permettent le franchissement du ruisseau d'Alloix. Ils ont été édifiés au cours du 19<sup>ème</sup> s., à l'exception de l'un d'eux qui pourrait dater de l'époque moderne. Ce dernier, situé au sud du château de Montalieu, se distingue par sa forme, en dos d'âne. Précisons que le « Pont de la Côte » aurait été construit pour le passage du tramway (voir *infra*).

Élevées en blocs équarris ou en pierre de taille, les arches adoptent différentes formes de voûtes : plein cintre, anse de panier ou encore arc segmentaire. Les parapets, qui sécurisent l'ouvrage, sont maçonnés et parfois

protégés par des chasses-roues en pierre de taille.



Pont à dos d'âne – la Combe

*Tramway Grenoble / Chapareillan ou TGC*<sup>33</sup>  
Créée à la fin du 19<sup>ème</sup> s., la ligne de tramway (électrique) dessert la rive droite de l'Isère en reliant Grenoble à Chapareillan – la rive gauche bénéficiant déjà d'une ligne ferroviaire Grenoble / Montmélian et de la ligne de tramway Grenoble / Domène. Cette nouvelle ligne de tramway assure, entre autres, le transport des marchandises agricoles (bois, foin, vin...) et industrielles (charbons de bois, matériaux de construction, gants...).

Une première portion, Grenoble / Le Touvet, est mise en service en 1893. Le prolongement jusqu'à Chapareillan, projeté dès 1894, n'est ouvert qu'en 1900, après une longue phase de concertations. En 1933, la décision d'arrêter le tramway au Touvet est prise par le Conseil Général : cars et camions assurent dès lors le transport des voyageurs et des marchandises au-delà du Touvet. Le tronçon Saint-Ismier / Le Touvet est supprimé en 1937, puis, peu de temps après, celui de Montbonnot / Saint-Ismier. En 1948, la ligne est définitivement abandonnée.

Sur le territoire de la commune de Saint-Vincent-de-Mercuze, la ligne emprunte le tracé du chemin d'intérêt commun du Touvet à Barraux. La gare de Saint-Vincent-de-Mercuze est installée au 30<sup>e</sup> km, à la sortie du village, près de l'église. A la fin de l'année 1904, une halte facultative est créée à Saint-Vincent-de-Mercuze au Pont de Bresson ; une autre est également établie à Montalieu.

Suite au déclassement de la ligne par le Conseil Général de l'Isère en septembre 1938, les gares sont vendues aux communes ; celle de Saint-Vincent-de-Mercuze le sera en 1942.



Gare de Saint-Vincent-de-Mercuze – coll. P. Guirimand  
1912



Tramway en arrière-plan et ancienne mairie au premier plan – fonds MD A 79 562

### Artisanat – industrie – commerce

Au 19<sup>ème</sup> s., l'économie de Saint-Vincent-de-Mercuze repose sur l'agriculture et l'industrie métallurgique.

Les activités artisanales établies sur la commune sont étroitement liées à l'agriculture : moulins, pressoirs et battoirs. L'implantation de ces artifices, qui fonctionnent grâce à l'énergie hydraulique, a été favorisée par le ruisseau d'Alloix.

Les ressources naturelles, qu'offre l'environnement, ont été exploitées intensément au cours des 18<sup>ème</sup> s. et 19<sup>ème</sup> s. : l'eau comme énergie hydraulique et le bois, prélevé sur la commune de Saint-Bernard-du-Touvet, comme combustible (charbons de bois)...

<sup>33</sup> ALLEMAND, BOUILLIN 1985, p. 28, 100-103, 122.



### Haut-fourneau – la Combe<sup>34</sup>

Le haut-fourneau de Saint-Vincent-de-Mercuze, établi à la Combe, compte parmi les sites sidérurgiques alpins les plus intéressants. La conservation des vestiges datant de la moitié du 19<sup>ème</sup> s., la qualité architecturale du bâti et le type du haut-fourneau (bergamasque) lui confèrent son caractère d'exception.



Haut-fourneau – cliché JF Parent



Double four à grillon le minerai transformé en four à chaux

Propriété de la famille de Marcieu, un premier haut-fourneau est établi vers 1700 à Saint-Vincent-de-Mercuze – suite au transfert de celui du Touvet<sup>35</sup> – de type bergamasque, et dont la plus ancienne mention date de 1649. Réquisitionné durant la Révolution<sup>36</sup>, il compte parmi les rares hauts-fourneaux autorisés à maintenir leur activité ; avec celui d'Allevard, ils fournissent en fonte les aciéries de Rives et des environs. En temps de paix, ce haut-fourneau alimente, entre autres, la fonderie de canons de Saint-Gervais, les forges d'Allevard

et de Rives. La dernière coulée a lieu dans les années 1860.

A la fin du 18<sup>ème</sup> s., le haut-fourneau de Saint-Vincent-de-Mercuze, de type bergamasque, comporte une soufflerie à deux trompes<sup>37</sup>. Les hauts-fourneaux sont, par définition, de grands consommateurs de charbons de bois ; or, au début du 19<sup>ème</sup> s., les forêts dauphinoises sont surexploitées, la pénurie de bois grandissant. Afin de réduire la consommation du combustible et d'accroître le rendement du haut-fourneau de Saint-Vincent-de-Mercuze, plusieurs améliorations sont apportées dès 1812-1813 par Emile Gueymard, Ingénieur des Mines de Grenoble : la hauteur du four à griller est augmentée, la forme intérieure du haut-fourneau est modifiée (carrée → octogonale → circulaire), une machine soufflante à pistons mue par une roue hydraulique est installée pour palier au déficit des eaux qui actionnent les trompes.

Le minerai utilisé provient de mines exploitées dans la région d'Allevard dont la concession a été accordée au marquis de Marcieu<sup>38</sup>. Il est acheminé sur le site de transformation de Saint-Vincent-de-Mercuze par voies terrestre et fluviale, grâce à un bac à traîlle établi entre Le Cheylas et le port de Sainte-Marie-d'Alloix.

Quant au combustible, le marquis de Marcieu exploite des forêts situées sur la commune Saint-Bernard-du-Touvet, à Saint-Michel et à l'Aulp du Seuil, dont il est le propriétaire ; ces bois sont transformés en charbons de bois.

#### Haut-fourneau de type bergamasque\*

Ce type de haut-fourneau est développé au 16<sup>ème</sup> s. en Lombardie dans les environs de Bergame et de Brescia. On le retrouve en Savoie – à Argentine et à Epierre – dans la seconde moitié du 16<sup>ème</sup> s. A partir de 1598, avec l'arrivée de Bergamasques, plusieurs hauts-fourneaux de ce type sont établis dans la région d'Allevard (gorge du Bréda, vallée du Veyton, La Chapelle-du-Bard...).

Le haut-fourneau de type bergamasque se caractérise par sa forme en U et par ses coulées de moindre importance, plus fréquentes, par rapport à celles du fourneau de type wallon.

\* Collectif, *Les Maîtres de l'acier*, Musée Dauphinois, 1996, pp. 70-77.

<sup>34</sup> Pour les références bibliographiques, se reporter à la bibliographie.

<sup>35</sup> Ce transfert a pu être motivé par le débit irrégulier du ruisseau utilisé (énergie) ou par la pénurie de bois aux alentours (charbons de bois).

<sup>36</sup> ADI L 61 folio 752 = ADI L 462.

<sup>37</sup> La trompe est un système de soufflerie hydraulique nécessitant une chute d'eau de 4 à 5 m de hauteur. L'eau est canalisée dans un tronc de bois évidé et percé d'orifices dans sa partie supérieure, afin que l'air entraîné par l'eau soit comprimé et envoyé vers une tuyère via un porte-vent. ADI 16 J 117.

<sup>38</sup> ADI 16 J 118.

*Emile Gueymard (1788-1870)\**

Ingénieur des Mines à Grenoble en 1814, cet homme a contribué, par de nombreux écrits, au développement de l'activité industrielle du Dauphiné. Il a fait des recherches sur les chaux hydrauliques et les ciments, en collaborant notamment avec Louis-Joseph Vicat, sur la métallurgie en réformant les techniques de fabrication, afin de diminuer la consommation de charbons de bois des hauts-fourneaux et d'augmenter la production de minerais – rappelons que les forêts dauphinoises sont à cette époque menacées par une surexploitation.

Les analyses nécessaires à ces études sont réalisées gratuitement par le Laboratoire départemental de Chimie à Grenoble, créé en 1825 et fermé en 1889.

\* CAYOL-GERIN, A., GUICHARD, C., RIBOREAU, B., *L'or gris du grand Grenoble*, Guide du Patrimoine Rhonalpin, n°25, 1994, p. 25. Collectif, *Les Maîtres de l'acier*, Musée Dauphinois, 1996, p. 109.

### *Moulins à farine et artifices*

Plusieurs moulins à farine, fonctionnant grâce à l'énergie hydraulique, sont attestés par différents documents (inventaire et iconographie) et/ou par des ruines. Certains sites ayant conservé quelques installations demanderaient à être mis en valeur.

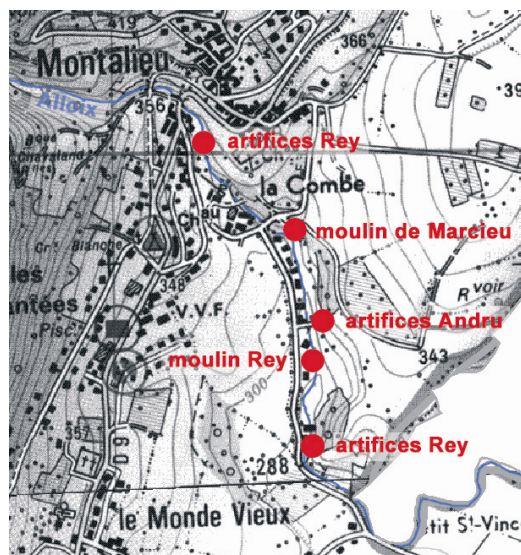
En 1809<sup>39</sup>, l'inventaire des moulins à farine, réalisé par la préfecture, comptabilise deux roues perpendiculaires sur la commune de Saint-Vincent-de-Mercuze, cinq roues perpendiculaires et une horizontale sur celle de Montalieu – rappelons toutefois que seule la section C de Montalieu a été absorbée par Saint-Vincent-de-Mercuze. Les meules de Saint-Vincent-de-Mercuze proviennent du canton d'Allevard, celles de Montalieu de la Chapelle-du-Bard – commune distante de 20 km, située dans la vallée du Bréda.

Lors de cette étude, cinq moulins, signalés sur le cadastre napoléonien, ont été identifiés le long du ruisseau d'Alloix. Ils sont pour la plupart associés à d'autres artifices.

A noter les ruines valorisées d'un sixième moulin<sup>40</sup>, situées en amont du hameau de Montalieu, le long de l'Alloix, non représentées sur le cadastre napoléonien mais traversées par un parcours patrimonial (plaquette « Chemins d'Autrefois. Mémoires d'un patrimoine rural »).

<sup>39</sup> ADI 7S1/1, canton de Grenoble. Précisons qu'aucun moulin à eau n'est figuré sur la carte de Cassini datant de la seconde moitié du 18<sup>ème</sup> s.

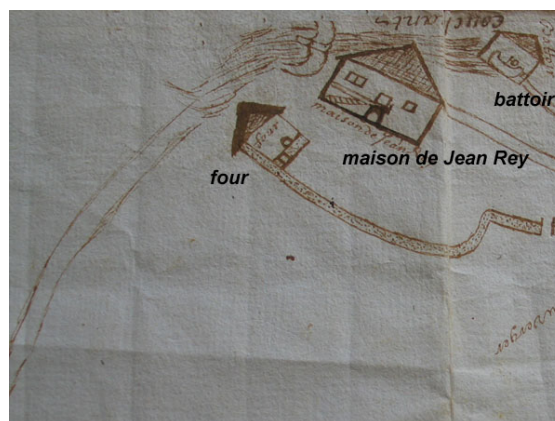
<sup>40</sup> Aucune indication historique n'est connue à ce jour.



Moulins et artifices sur l'Alloix dans les années 1830 – extrait de la carte IGN

### - Artifices Rey – Montalieu

Ce site, implanté sur la rive gauche de l'Alloix, en contrebas du hameau de Montalieu, au sud-ouest, est occupé à une période non déterminée par un battoir, appartenant à Jean Rey, sa maison et un four – cet ensemble est représenté sur un plan non daté, antérieur à la Révolution, faisant partie d'une collection privée.

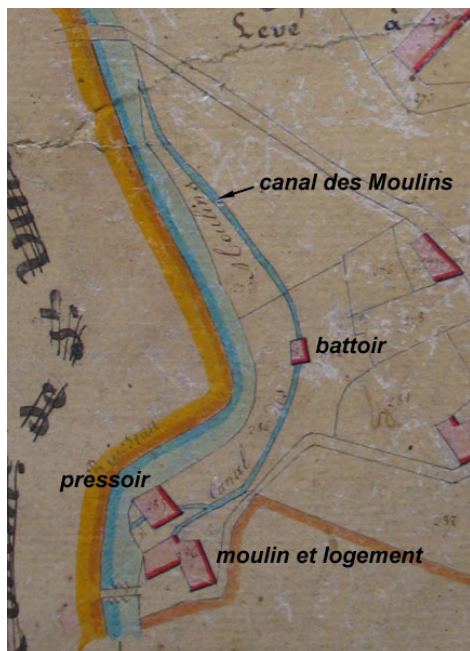


Battoir appartenant à Jean Rey figuré sur un plan non daté – fonds privé

L'occupation du site perdure puisqu'en 1833, un battoir, un pressoir et un moulin occupent les lieux – le propriétaire est le meunier Sébastien Rey. Ils sont installés sur une dérivation de l'Alloix, appelée « canal des moulins », qui prend naissance quasi au niveau du Pont de la Côte et qui se dédouble au niveau du moulin et du pressoir.

Du battoir, situé plus en amont, il ne reste rien. Les bâtiments abritant le moulin (plan en L) et le pressoir (plan massé) sont aujourd'hui ruinés. Ils ne semblent avoir conservé aucune

installation. Quelques aménagements liés aux canaux d'amenée ou de sortie des eaux sont néanmoins lisibles sur les murs. Des équipements domestiques (cheminée...), attestant une habitation, sont préservés dans le moulin.



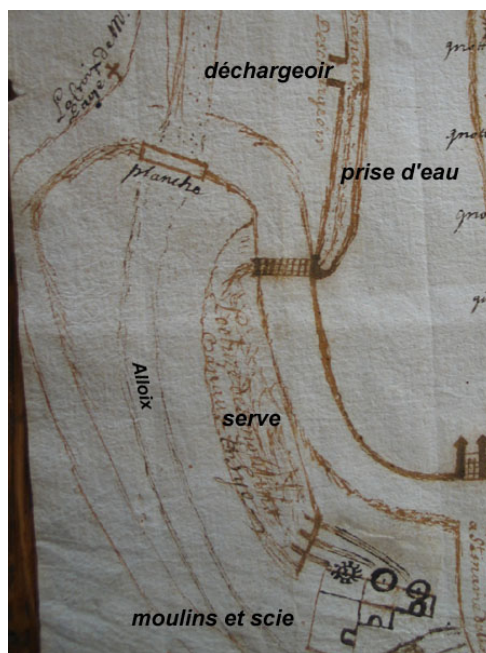
Artifices situés à Montalieu sur la rive gauche du ruisseau d'Alloix – cadastre napoléonien, section C

- « Moulin de Marcieu » – la Combe  
Dénommé « moulin de Marcieu » sur le cadastre napoléonien, cet artifice est installé sur la rive gauche de l'Alloix, au sud-est du château de Montalieu, de l'autre côté du chemin.

Il est également figuré sur le plan non daté (photo *infra*), où apparaît la mention « moulins banaux ». A cette époque, le bâtiment abrite aussi une scie. Les installations de ces artifices sont mises en mouvement grâce à trois chutes d'eau, qui partent d'une serve située en amont, en surplomb. Cette retenue d'eau, dénommée « Loctuze des moulins banaux et sye » sur le plan, est alimentée par une dérivation du ruisseau d'Alloix. En amont de la serve et de l'autre côté du chemin, se trouve un « deschargeoir » ménagé au niveau de « la prise d'eau pour les moulins banaux ». Selon la matrice du cadastre napoléonien, le bâtiment, de plan en L, réunit sous un même toit un pressoir, une scie et un moulin (photo *infra*).

Le bâtiment, aujourd'hui à l'état de ruines, conserve des installations, notamment une conche de pressoir, installée dans une fosse surcreusée, et une meule de moulin (sous la végétation), activée par une roue horizontale

disparue, placée au-dessous, dans un espace voûté. L'empreinte d'un canal de dérivation, longeant l'Alloix, a été observée, ainsi qu'une autre dépression asséchée, étroite, située entre la voie de dessert conduisant au moulin et le « chemin du Buchet », correspondant à la retenue d'eau. Un canal maçonné, ayant pu accueillir une roue verticale, est préservé à l'est du bâtiment. Signalons la qualité de l'appareil du mur est du bâtiment, constitué de gros blocs de calcaire équarris.



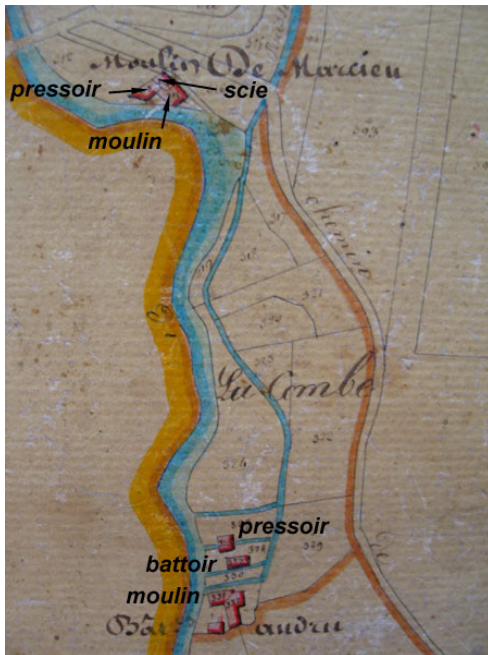
Moulin et scie de Marcieu figurés sur un plan non daté – fonds privé



Conche préservée – moulin de Marcieu



Serve asséchée – moulin de Marcieu



« Moulin de Marcieu » et « Bât<sup>s</sup> Andru » – cadastre napoléonien, section C

- « Bâts Andru » – Buchet

Cet ensemble, situé sur la rive gauche de l'Alloix, au sud du moulin de Marcieu, est figuré sur le cadastre napoléonien. Appartenant à la famille Andru, il comprend alors un moulin, un pressoir et un battoir, qui seront cédés en 1871 à Auguste Guillaudin, qui revendra le moulin et le battoir en 1882 (matrice du cadastre ancien) (photo *supra*).

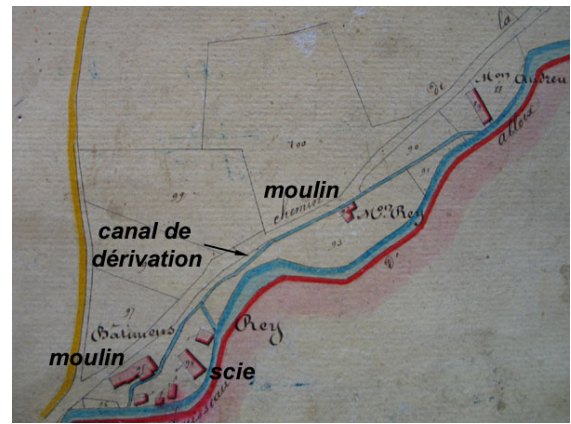
Ces artifices sont alimentés par une dérivation dont la prise d'eau se situe à la confluence des ruisseaux d'Alloix et du Grand Pré – également désigné sous le nom de « ruisseau des Moulins » sur le tableau d'assemblage du cadastre napoléonien. Cette dérivation présente trois embranchements – aujourd'hui disparus – sur ou à côté desquels sont installés les bâtiments. Cette prise d'eau, appelée « bialièrre d'Andru » est indiquée sur un plan non daté (ADI 16 J 117).

Si le pressoir et le battoir ont aujourd'hui disparu, une partie du bâtiment abritant le moulin est conservé. Il semblerait qu'une roue verticale soit préservée.

- Moulin Rey – la Combe<sup>41</sup>

En 1833, le meunier François Rey possède un moulin à la Combe, sur la rive droite d'Alloix. Ce bâtiment, aujourd'hui disparu, de plan en L, longe à l'est un canal de dérivation, dont la prise d'eau se fait au sud de l'ensemble précédent.

Ce moulin est ensuite converti en cellier. Un battoir à blé, construit en 1857, est cédé en 1868 à Victor Eugène Dubois, qui le revend en 1882.



Propriétés du meunier François Rey à la Combe – cadastre napoléonien, section A1

- « Bâts Rey » – la Combe

Un autre ensemble, situé au sud du moulin précédent, sur la même rive, appartient à François Rey. Alimenté par la même dérivation, il se compose d'un moulin, abritant plus tardivement une partie habitation, et d'une scie (voir *supra*).

Selon la matrice du cadastre ancien, le moulin, supprimé en 1839, est reconstruit en 1868, mais n'est imposé qu'en 1871 – vraisemblablement l'année d'achèvement des travaux. Il est ensuite revendu. Quant à la scie, elle est démolie en 1840.

Les observations extérieures ne permettent pas aujourd'hui de déceler cette ancienne activité artisanale.

Outre ces sites avérés, signalons également sur le cadastre napoléonien le toponyme « Aux Meunières » (aujourd'hui « les Meunières » ; section A5) – le terme de « meunière », au féminin, désignant un canal, un bief pour

<sup>41</sup> Données issues du cadastre ancien et de sa matrice.

amener de l'eau à un artifice (moulin, martinet, foulon...)<sup>42</sup>.

#### *Microcentrale hydro-électrique*<sup>43</sup>

Cette usine électrique est créée en 1929 par Félix Bouchayer, industriel grenoblois, pour pallier les défaillances des centrales situées sur la rive gauche de l'Isère, lors de périodes de gel prolongées sur le massif de Belledonne.

Pour en permettre le fonctionnement, de nombreuses sources ont dû être captées ; un réservoir d'eau (préservé) a également été construit à Bellechambre sur la commune de Sainte-Marie-du-Mont, relié à l'usine par une conduite forcée – soit un dénivelé de plus de 400 m. Une mauvaise étanchéité du réservoir et des erreurs au niveau des conduites d'amenée d'eau ont rapidement entraîné sa fermeture et la liquidation de la Société exploitante.

L'usine est vendue, en 1936, aux enchères publiques par le Tribunal de Commerce, à une société dont le président est Paul Bechard – sous-secrétaire d'Etat à l'Armement du 18 décembre 1946 au 22 janvier 1947. Sollicité par la municipalité de Saint-Vincent-de-Mercuze, il la cède en janvier 1948 : cette micro-centrale est alors réaménagée en salle des fêtes.

#### *Carrière de sable ?*

Au nord-ouest du hameau de Montalieu, le toponyme « les Sablières » (section C1) a donné son nom au chemin qui part du hameau et dessert les bois de la Combe d'Alloix. Ce terme désigne généralement un endroit sableux où une carrière a pu être ouverte. Précisons que, lors de cette étude, aucun témoignage oral ne nous a signalé ce site.

#### *Gisement de fer carbonaté*<sup>44</sup>

Un gisement de fer carbonaté, épuisé en 1830, aurait été exploité sur le territoire de Saint-Vincent-de-Mercuze, au début du 19<sup>ème</sup> s., par quatre établissements occupant quelques 150 personnes.

#### *Usine d'emboutissage d'aluminium*<sup>45</sup>

Cette usine d'emboutissage d'aluminium aurait été créée en 1961 à l'initiative de la municipalité.

<sup>42</sup> <http://henrysuter.ch/glossaires/toponymes.html#Recherche>

<sup>43</sup> PAQUET 1999, pp. 101-102.

<sup>44</sup> Coll., *Histoire des communes de l'Isère. Grenoble et son arrondissement*, éd. Horvath, 1988, p. 320 – aucune source d'archive n'est citée.

<sup>45</sup> Coll., *Histoire des communes de l'Isère. Grenoble et son arrondissement*, éd. Horvath, 1988, pp. 320-321.

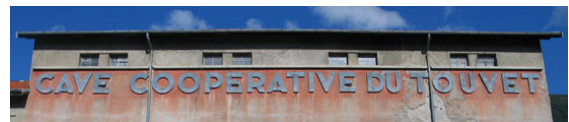
#### *Coopérative vinicole*

Les coopératives vinicoles sont des bâtiments dédiés à la production et à la conservation du vin, qui apparaissent au début du 20<sup>ème</sup> s. Ce type d'édifice, emblématique d'une histoire régionale, s'inscrit dans un mouvement coopératif. Témoin d'une solidarité entre les petits producteurs vignerons face aux crises et aux aléas du marché, ce mouvement se développe dès les années 1900 dans l'Hérault, s'accélère après la Première Guerre mondiale et est en plein essor dans les années 1930. Ce patrimoine, particulièrement original et témoin d'une période historique et de pratiques agricoles parfois disparues, est malheureusement menacé par une urbanisation grandissante et des contraintes économiques.

La coopérative vinicole de Saint-Vincent-de-Mercuze est créée en 1936, à l'écart du bourg et en bordure d'une voie d'accès (RN 90) ; sa position excentrée répond à des impératifs économiques et fonctionnels. Durant les dernières années précédant sa fermeture dans les années 1990, ce n'est plus qu'un simple dépôt de vins – la vinification étant réalisée à la coopérative vinicole de Bernin, qui est encore en activité ainsi que celles de Barraux et de Saint-Ismier.



Coopérative vinicole – la Rivoire



Enseigne de la coopérative vinicole

Outre son architecture (grand volume, austérité des façades), une enseigne (en relief, se détachant sur un fond de couleur) signale la vocation de ce bâtiment : « CAVE COOPERATIVE DU TOUVET ». Le corps de bâtiment principal, particulièrement imposant, accueille un entrepôt avec une plate-forme de chargement, un bureau, surmonté d'un

logement, et le cuvage – lieu où est effectuée la fermentation du moût de raisin dans les cuves. A l'arrière du bâtiment, se trouve une aire de stockage comportant quatre cuves (semi-enterrées), vraisemblablement destinées au foulage, voire à l'égrappage. Un pont bascule avec plate-forme de pesage, installé à l'entrée de la coopérative, complète cet ensemble ; il permettait de peser la matière apportée.

Malgré son abandon, cet édifice demanderait à être valorisé, son architecture reflétant un pan de l'histoire de la commune et de son activité économique.

#### *Artisanat – commerce – hôtellerie*

Au début du 20<sup>ème</sup> s., la commune compte plusieurs ateliers artisanaux (charpenterie, menuiserie, scierie, forge<sup>46</sup>, maréchal-ferrant) et commerces (boucherie, boulangerie, bureau de tabac, cordonnerie, épicerie), ainsi que quelques auberges et hôtels (voir *infra*, § Données générales sur les industries et commerces de Saint-Vincent-de-Mercuze au début du 20<sup>ème</sup> s.).

Aujourd'hui, rien ne distingue ces bâtiments des habitations, si ce n'est parfois la présence de baies de boutique.

Signalons le vantail de la porte d'un ancien atelier de forge, installé aux Plantées (A3 1645), entièrement couvert d'estampilles, composées d'initiales inscrites dans un cadre.



Vantail estampillé – les Plantées

#### *Tourisme*

La commune de Saint-Vincent-de-Mercuze s'est très rapidement orientée vers le développement touristique, notamment sous le mandat d'Aimé Paquet, qui est, rappelons-le, secrétaire d'État en 1973-1974 auprès du

<sup>46</sup> Selon un témoignage oral, le dernier forgeron établi à Saint-Vincent-de-Mercuze, Mr Banquiboglio, a cessé son activité dans les années 1970.

ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Équipement, du Logement et du Tourisme.

Ce serait l'une des premières communes de la vallée à s'être dotée d'une piscine municipale. Un village vacances (VVF) y est également établi au cours de la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> s.

#### *Ganterie*

Au cours des 19<sup>ème</sup> s. et 20<sup>ème</sup> s., les maisons de ganterie grenobloises distribuent du travail aux personnes du massif de Chartreuse (couture des gants à domicile), via des dépositaires. La confection des gants, activité mineure, fournit un complément de revenus aux familles et ouvre aux femmes des droits à la sécurité sociale.

Quelques dépositaires sont installés à Saint-Vincent-de-Mercuze, où l'activité se maintient jusque dans les années 1960.

#### *Textile*

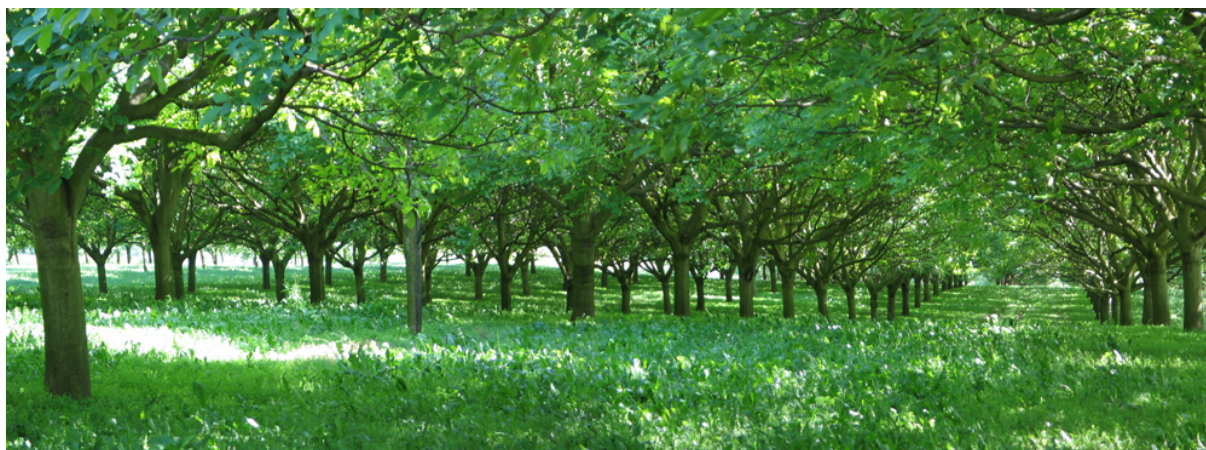
Signalons également l'établissement de la fabrique textile Valisère sur la commune au cours du 20<sup>ème</sup> s.

#### Données générales sur les industries et commerces de Saint-Vincent-de-Mercuze<sup>47</sup> au début du 20<sup>ème</sup> siècle :

- *Alimentaire, commerces* : auberges (2 – Burdet Vve et Tardy), boucher (1 en 1924), boulangerie (1 en 1924), épiceries (4), meuneries (3 en 1900 – Berlioz, Dérossi et Coudurier ; 2 en 1924), bureau de tabac (1 en 1924) ; hôtels (3 en 1900 – A. Guillaudin, Rubat et J. Tardy, 2 en 1924 – Bozonnet et Ramboud).
- *Travail du bois* : charpenteries (3 en 1900, 1 en 1924), menuiseries (2 en 1900, 1 en 1924), scierie (1 en 1900 – Tardy).
- *Travail du métal* : forge (1 en 1900 – Verdan, 2 en 1924 – Perrotin et Comette), haut-fourneau (1 – Marquis de Marcieu).
- *Artisanat divers* : cordonneries (5 en 1900, 2 en 1924), facteurs de fabrique (ganterie) (2 en 1900, 4 en 1924), mécanique (1 en 1924).
- *Services* : instituteurs (3 en 1900, 2 en 1924), garde-champêtre (1), facteur PTT (1 en 1924), téléphone (1 en 1924).

<sup>47</sup> D'après les annuaires officiels de l'Isère de 1900 et 1924 – ADI PER 933/37, p. 51, ADI PER 933/56, p. 75.

## Patrimoine rural



Noyeraie – plaine

### - Les activités et les cultures traditionnelles

Saint-Vincent-de-Mercuze est une commune où l'activité agro-pastorale a longtemps été importante, notamment la viticulture, qui, depuis le Moyen Age, s'étend à l'ensemble de la vallée du Grésivaudan. D'autres cultures ont également été pratiquées.

L'exode rural des années 1950-1960 a entraîné un déclin de l'agriculture. Aujourd'hui, quelques exploitations agricoles se maintiennent en pratiquant l'élevage bovin ou en cultivant des noyers et/ou des céréales.

#### *Cultures*

Chaque famille vivait autrefois en autarcie. Le potager se composait principalement de pommes de terre, de choux, d'haricots et de pois. Des arbres fruitiers (pommiers, poiriers, noyers...) complétaient ces cultures ; fruits et huile de noix étaient réservées à la consommation domestique. Aujourd'hui, la noix est cultivée de façon intensive : quelques belles noyeraies, de petites surfaces, sont exploitées, notamment dans la plaine.

Outre la culture domestique, la culture céréalière, qui constitua longtemps la base de l'agriculture préalpine, est importante. Selon les Statistiques Agricoles de 1892<sup>48</sup>, 150 hectares sont dédiés à la culture du froment, contre 15 pour l'avoine, ainsi que pour le maïs, 4 pour le seigle et 3 pour l'orge.

Les parcelles cultivées pour le fourrage destiné à la consommation des bêtes couvrent, en 1892, 17 hectares. Deux hectares sont également consacrés à la culture de la

betterave fourragère, 12 hectares sont ensemencés de trèfle – destiné au fourrage des bêtes – et 1 de sanfoin.

Parmi les cultures considérées comme industrielles en 1892, celle du tabac occupe 6 hectares. Seulement 1 hectare est dédié à la culture du chanvre pour la « filasse » – fibres végétales non filées. Précisons que la culture du chanvre, bien qu'aucune mention ancienne ne soit connue à ce jour pour Saint-Vincent-de-Mercuze, est répandue au Moyen Age pour la confection de cordes et de toiles.

#### *Viticulture*

La viticulture est attestée dès l'Antiquité sur le territoire allobroge, auquel est rattachée la commune étudiée. Cette tradition, évoquée par des textes anciens, se maintient au Moyen Age : le 9 novembre 1326, Guiffrey Salvain vend à Jean de Bellecombe « six fosserées de vigne en la paroisse de Saint-Vincent-de-Mercuze, lieu-dit les Plantées »<sup>49</sup>.

Dans la vallée du Grésivaudan, la viticulture s'est développée considérablement à partir de la fin du 18<sup>ème</sup> s. / début du 19<sup>ème</sup> s. Dans les années 1880-1890, une partie du vignoble du Grésivaudan est atteinte par le phylloxéra, tandis que ceux des arrondissements de la Tour-du-Pin, de Vienne et de Saint-Marcellin sont totalement ravagés<sup>50</sup>. Pour lutter contre cet insecte et reconstituer le vignoble, les viticulteurs procèdent au greffage des cépages locaux sur des portes greffes résistants de souche américaine<sup>51</sup> – l'insecte détruisant les

<sup>49</sup> RD 23256.

<sup>50</sup> ADI 146 M 1 – Rapport adressé au Préfet par M. Rouault en date du 27 octobre 1879.

<sup>51</sup> Procédé recommandé en Beaujolais par Victor Pulliat, qui crée la Société Régionale de Viticulture de Lyon en 1869.

<sup>48</sup> ADI 137 M 30 – Statistiques Agricoles.

racines des vignes françaises et ne s'attaquant qu'au feuillage des vignes américaines.

D'après les Statistiques Agricoles de 1892, sur la commune de Saint-Vincent-de-Mercuze, 98 hectares sont dédiés à la vigne, dont 20000 pieds en pleine production. La vigne occupe principalement les coteaux, aujourd'hui boisés, qui bénéficient d'un très bon ensoleillement, et les terres situées en plaine, comprises entre les groupements et la voie appelée « Chemin de l'Empereur ». Les principaux cépages sont la Verdesse (cépage blanc le plus répandu au début du 20<sup>ème</sup> s., originaire de la vallée du Grésivaudan et du Drac), la Jacquère (autre cépage blanc également cultivé sur les piémonts du Granier) et l'Etraire de la Dhuy (cépage rouge ordinaire de Saint-Ismier)<sup>52</sup>.

Dans les années 1930, le prix du vin s'effondre, obligeant les vigneronnes à se regrouper en coopératives ; ces établissements leur permettent d'augmenter et de commercialiser leur production, mais aussi d'entreposer, de conditionner. Plusieurs coopératives viticoles sont fondées dans la vallée du Grésivaudan, notamment à Barraux, Bernin et à Saint-Ismier (encore en activité), et à Saint-Vincent-de-Mercuze en 1936 (voir *supra*, § *Coopérative viticole*). Quelques années avant la fermeture de cette dernière, dans les années 1990, la vinification est réalisée à Bernin.

Aujourd'hui, les quelques rares pieds de vigne préservés sont entretenus pour une production domestique. La toponymie témoigne de cette tradition agricole disparue : « Vignes d'Alloix » (section B3 ; au sud du ruisseau d'Alloix, à l'est de la RN 90), « les Plantées » (secteur de l'école et de l'église ; section A3) – toponyme indiquant une plantation de jeunes vignes, de cépages ne portant pas encore de fruits. L'architecture de quelques maisons rurales, qui répond au type vigneron (voir *infra*, § *Maisons de type vigneronne*), évoque également cette activité. En revanche, contrairement à d'autres communes de la vallée du Grésivaudan, le vignoble ne semble pas avoir été parsemé de celliers – bâtiment abritant le pressoir et le stockage du vin, et parfois, un hébergement temporaire.

### *Elevage*

Lors de cette étude, aucune donnée sur l'élevage à Saint-Vincent-de-Mercuze n'a été recueillie pour les périodes médiévale et moderne. Néanmoins, à ces époques, sur le

massif de Chartreuse, les élevages sont constitués de caprins et d'ovins. Ces troupeaux occasionnant de nombreux dégâts sur la végétation, l'élevage caprin disparaît à la fin du 18<sup>ème</sup> s., et l'élevage ovin décline à partir du 19<sup>ème</sup> s., au profit de l'élevage bovin. La situation de Saint-Vincent-de-Mercuze ne doit pas être très différente.

En 1892, 185 vaches sont recensées sur la commune de Saint-Vincent-de-Mercuze contre 124 têtes d'ovins et 32 de caprins. L'élevage porcin, destiné à la viande de boucherie, est également pratiqué.

La commune de Saint-Vincent-de-Mercuze fait aujourd'hui partie du Syndicat Intercommunal de l'Alpe, constitué les années 1970 ; il regroupe les communes de La Buissière, La Flachère, Sainte-Marie-d'Alloix et Sainte-Marie-du-Mont<sup>53</sup>. Ces communes sont propriétaires de l'alpage de l'Alpe, situé sur Sainte-Marie-du-Mont, qui s'étage entre 1550 et 1900 m d'altitude et s'étend sur 850 hectares classés en Réserve Naturelle ; il est loué à un groupement pastoral.

### *Sériciculture ou culture du ver à soie*

L'élevage du ver à soie est attesté à Saint-Vincent-de-Mercuze à la fin du 19<sup>ème</sup> s. Toutefois, la culture du mûrier est encouragée en Isère à partir de la fin du 17<sup>ème</sup> s. En l'absence de mentions anciennes, il est difficile d'établir à quand cette pratique remonte sur la commune.

Selon les Statistiques Agricoles de 1892<sup>54</sup>, la commune compte à cette époque 2000 mûriers, 110 « éducateurs » et 1500 quintaux de feuilles de mûrier consommés durant l'année.

Il semblerait que ce soit une activité d'appoint, et non industrielle, pratiquée dans la maison d'habitation, dans une pièce dotée d'une source de chaleur, nécessaire à l'éclosion des vers à soie. Aucun édifice ne semble, en effet, avoir été bâti pour accueillir une magnanerie. Les cocons sont ensuite vendus à des filatures ou, selon un témoignage oral, aux magnaneries de La Terrasse<sup>55</sup>.

<sup>52</sup> <http://www.adayg.org/agriculture-v-vins.php> – site de l'Association pour le Développement de l'Agriculture dans l'Y Grenoblois.

<sup>53</sup> Données issues du plan de gestion de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse (2006-2011) en cours de rédaction par S. Muraz. Anonyme, « Concours d'alpages en 1950 », *Bulletin de la Fédération Française d'Economie Alpine*, n°1, 1950, pp. 173-174. GARDELLE 2000, pp. 61-63.

<sup>54</sup> ADI 137 M 30.

<sup>55</sup> En 1910, les sériciculteurs de La Terrasse obtiennent la création d'un marché au coton, qui se tient à la Mairie deux fois par semaine – <http://mairie-laterrasse.fr/commune/rue7.htm>



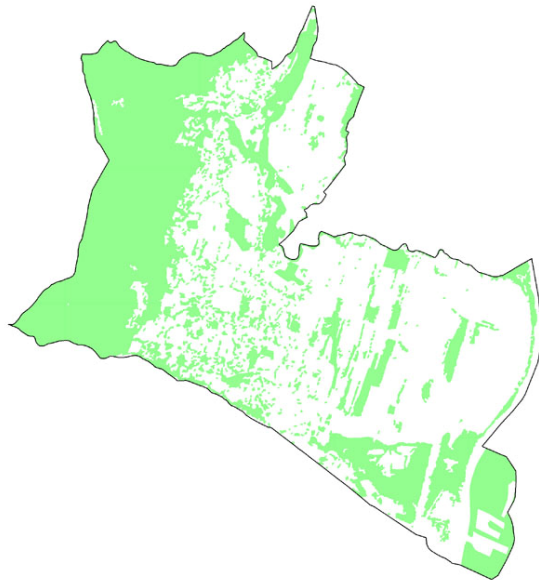
## Forêt

L'exploitation forestière est attestée dès le Moyen Age. Le bois était alors indispensable à la population pour le feu (chauffage, cuisson des aliments, construction, artisanat...).

Durant le 19<sup>ème</sup> s., le charbonnage a été pratiqué sur la commune dans le secteur de la combe d'Alloix, au nord-ouest du hameau de Montalieu<sup>56</sup>. Cette activité devait être peu importante car, à cette époque, la forêt couvrait peu de surface en raison de la situation de la commune (piémont) et d'une agriculture développée. Afin de compenser ce déficit forestier, des parcelles de bois privées, situées sur les communes environnantes, ont été exploitées au cours des 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> s., notamment par le marquis de Marcieu. En effet, les bois de Saint-Michel et de l'Aulp du Seuil, qu'il possédait sur la commune de Saint-Bernard-du-Touvet, étaient transformés en charbons de bois, afin d'alimenter son haut-fourneau en combustible.

Depuis l'exode rural des années 1950-1960, la forêt a colonisé les parcelles situées sur les coteaux, jusqu'alors dédiées à la culture de la vigne. La lisère de la forêt s'est abaissée aux franges du bâti.

Les forêts couvrent aujourd'hui près de la moitié de la surface de la commune.



Surface actuelle de la végétation arborée

<sup>56</sup> Les traces d'une charbonnière (terre charbonneuse) sont visibles sur la rive gauche d'Alloix, quelques dizaines de mètres en aval de la cascade – indiquées sur la plaquette « Chemins d'Autrefois. Mémoires d'un patrimoine rural ».

## - Le bâti : volume, implantation, typologies

Les maisons rurales, vigneronnes et les granges-étables, composantes essentielles du patrimoine de Saint-Vincent-de-Mercuze, sont les témoins d'une société rurale et d'une économie agro-pastorale du 18<sup>ème</sup> s./début du 20<sup>ème</sup> s. Ces édifices constituent l'entité des groupements, qui n'avaient jusqu'au milieu du 20<sup>ème</sup> s., pour la plupart, que des fonctions agro-pastorales.

D'autres structures, de moindre importance, témoignent de la vie domestique et de ses usages aujourd'hui révolus : four à pain, loge à cochon et poulailler. Signalons l'absence de travail à ferer<sup>57</sup> du fait de la présence de maréchaux-ferrants sur la commune et sur celle du Touvet.

### *Maisons rurales*

Les maisons rurales recouvrent une double vocation, domestique et agricole. L'étude de terrain révèle deux types de maisons rurales représentés à part égale :

#### ▪ *Type dissocié*

Ce type se caractérise par un ensemble de bâtiments indépendants, abritant le logis et la grange-étable. Ces ensembles, parfois clos de murs, s'organisent généralement autour d'un espace ouvert (cour).

Quelques rares grosses propriétés occupent le centre d'un important domaine : les terres entourent, ou entouraient, les bâtiments. Deux beaux ensembles, implantés à la Fumas et à Saint-Vincent, sont aujourd'hui préservés (voir *supra* § Maisons bourgeoises et demeures contemporaines).

Signalons également que quelques maisons rurales de type dissocié résultent du développement et de l'extension du type unitaire (voir *infra*).

Le logis, de plan rectangulaire ou massé, est généralement coiffé d'un toit à quatre pans, couvert, pour la plupart, de tuile mécanique – quelques exemples de toit à deux pans ont été également repérés. Il s'ouvre par plusieurs travées d'ouvertures, percées sur la façade sur cour.

Les dépendances, autonomes et couvertes d'un toit à deux pans, abritent une grange flanquée d'une étable, parfois d'un hangar ;

<sup>57</sup> Structures en bois, destinées à faciliter le ferrage des bêtes de trait, en les maintenant par des sangles. La patte de l'animal à ferer était placée sur une sorte de repose-pied, placé à l'arrière ; à l'avant, un joug permettait de maintenir sa tête.

l'ensemble est surmonté du fenil (voir *infra*, § *Granges-étables*).

▪ *Type unitaire*

Les différentes fonctions sont, dans ce type, regroupées dans un bâtiment unique, lequel comprend des espaces propres à chaque activité : logis, grange-étable... Le plan adopté est soit rectangulaire, soit en L. Les différents espaces peuvent être accolés, c'est-à-dire placés sous un même toit (à deux ou à quatre pans), ou juxtaposés, autrement dit couverts par deux toitures distinctes ; dans ce cas, le logis peut être coiffé d'un toit à quatre pans, et les dépendances d'un toit à deux pans.

Les ouvertures sont principalement percées en mur-gouttereau.

Quel que soit le type de maison, le logis comporte généralement plusieurs niveaux, à savoir un rez-de-chaussée, parfois surélevé, un étage, plus rarement deux, et un niveau de comble à surcroît. Ce type de comble permet d'augmenter le volume sous toiture, utilisé pour le stockage et le séchage du tabac – en raison de la faible pente des toits, un comble normal présenterait un volume peu important ; cet espace est éclairé par une série de petites ouvertures ou d'oeils de boeuf.

*Maisons de type vigneron*

Quelques maisons présentent des caractéristiques différentes de celles de la maison rurale, notamment au niveau de l'organisation, qui sont inhérentes à l'activité vinicole. Les différentes fonctions sont ici superposées à la différence des maisons rurales.

Ce type, également repéré dans le nord du Grésivaudan (Les Marches, Saint-Baldoph...), s'apparente à la maison vigneronne : le rez-de-chaussée abrite des espaces dédiés au cellier et à la vinification, tandis que l'étage est réservé à l'habitat ; un escalier en pierre extérieur dessert ce niveau. Les quelques maisons vigneronnes conservées présentent toutes des ouvertures couvertes d'un linteau délardé en arc segmentaire, caractéristique du 18<sup>ème</sup> s.

Ce type vigneron, témoin d'une activité et de traditions aujourd'hui disparues, mérite d'être maintenu et d'être valorisé.



Maison de type vigneron – Champcornu

*Granges-étables*

Les granges-étables comportent traditionnellement une grange et une étable, rarement traversantes, surmontées du fenil ventilé par un bardage de bois ; elles sont parfois flanquées d'un hangar. Ces bâtiments sont majoritairement coiffés d'un toit à deux pans, couvert de tuile.



Grange-étable – Montalieu

Les accès aux différentes parties sont généralement percés sur l'un des murs-gouttereaux. La porte grangère, plus haute, est fréquemment couverte par un arc segmentaire, en plein cintre ou en anse de panier – le cas échéant, elle comporte un linteau en bois ; cette porte est parfois dotée d'un portail en bois à montants pivotants – type de portail très répandu dans la vallée du Grésivaudan. La porte ouvrant sur l'étable, de plus petites dimensions, est couverte d'un linteau droit en pierre de taille. Ces ouvertures sont fréquemment surmontées de celles permettant d'enranger le foin dans le fenil.



Percements en mur-gouttereau – Montaliieu



Loge à cochon et poulailler intégrés à une maison vigneronne – Saint-Vincent

### Fours à pain<sup>58</sup>

Éléments importants de la vie domestique, quelques fours à pain sont conservés au sein de propriétés privées. Contrairement à d'autres secteurs du massif de Chartreuse, ce ne sont pas des biens communiars, ni communaux, généralement implantés au cœur du groupement, mais des biens privés ; un droit d'usage était parfois accordé à des familles voisines.

Parmi les fours à pain repérés lors de cette étude, rares sont ceux qui ont pu être observés. Il a été néanmoins constaté que ce sont des structures indépendantes, coiffées d'un toit à deux pans, auxquelles sont parfois accolés la loge à cochon et le poulailler. Certains sont équipés d'une hotte (brique), d'un cendrier permettant de récupérer la cendre utilisée pour le lavage du linge (lessif).



Loge à cochon et poulailler installés dans un hangar de grange-étable, présentant une belle façade de brique – Champcornu

### Loges à cochon et poulaillers

Quelques rares exemples de loges à cochon ont été repérés au cours de cette étude. Celles observées sont intégrées dans un autre bâtiment (grange-étable, maison, four à pain...). Ce sont des espaces de faible superficie, fréquemment surmontés du poulailler.

Notons la recherche esthétique apportée à la façade de l'une de ces loges (Champcornu), montée en brique, avec des encadrements en arc segmentaire ; une petite ouverture permet de déposer directement la nourriture du cochon dans la mangeoire.

### - Les matériaux

Pour les périodes antérieures à la première moitié du 20<sup>ème</sup> s., la matière première est prélevée dans le sous-sol et l'environnement naturel. Afin de limiter le coût des matériaux, majoré par les frais de transport, la pierre et le sable sont extraits localement, le bois provient des forêts environnantes.

### Maçonneries

Les maçonneries traditionnelles sont montées en moellons (calcaire majoritaire ; gneiss et grès rares), hourdées au mortier de chaux. La pierre de taille (calcaire) sert à dresser les chaînes d'angle.

Traditionnellement, un enduit à la chaux couvrait les maçonneries, contrairement à la mode actuelle qui est de mettre les mettre à nu. Le manque de soin accordé à la construction (assises irrégulières) était masqué par la présence d'un enduit couvrant, qui constituait également une protection contre les intempéries – érosion due au ruissellement des eaux pluviales et au vent. Sur les enduits

<sup>58</sup> Indice bibliographique : Coll., *Les fours à pain, autour du lac du Bourget*, La Rubrique des patrimoines de Savoie, Conservation Départementale du Patrimoine, juillet 2002.

conservés observés, soit les chaînes d'angle sont recouvertes, soit l'enduit vient mourir dessus – dans ce cas, la surface apparente de la pierre est taillée proprement.



Enduit couvrant présentant un décor peint – Saint-Vincent



Détail de maçonneries en attente d'un enduit – Champcornu

L'utilisation du tuf est très rare sur l'ensemble du massif. A Saint-Vincent-de-Mercuze, il a été employé dans la construction des églises.

A l'exception des charpentes, le bois est principalement utilisé en bardage (fenils des granges-étables).

### *Toitures*

Le bâti de Saint-Vincent-de-Mercuze adopte deux types de toit, qui présentent majoritairement une faible pente par rapport à ceux du cœur de massif.

Bon nombre de maisons d'habitations sont couvertes d'un toit à quatre pans. L'une des variantes de ce type de toit, peu répandue, est le toit en pavillon, qui couvre des maisons plus cossues ; il présente, ici, un faîtage très court, parfois souligné d'une crête faîtière en zinc.

Le toit à deux pans est le type de toiture le plus couramment adopté pour couvrir les bâtiments agricoles et certaines maisons. Il présente parfois une croupe orientée au sud.

La plupart des toitures des maisons rurales, des maisons vigneronnes et des granges-étables présentent d'importantes dépassées de toiture, notamment au niveau de la façade principale, afin de protéger l'escalier, lorsqu'il y en a un, ou de mettre à sécher le tabac (et/ou le maïs) récolté à l'abri des intempéries.

Les matériaux de couverture traditionnels sont la tuile écaille et la tuile canal. Ils proviennent vraisemblablement des tuileries<sup>59</sup> implantées sur des communes avoisinantes (Barraux, Chapareillan, La Terrasse...). Il se pourrait que la tuile ait remplacé une couverture végétale d'origine ancienne (le chaume), dont aucune mention n'est connue à ce jour. Les couvertures en chaume, disparues au cours du 19<sup>ème</sup> s./ début du 20<sup>ème</sup> s., sont en effet attestées sur plusieurs secteurs du massif de Chartreuse.

### *Ouvertures*

Le percement des ouvertures des logis traditionnels est généralement conditionné par la voie ou par l'exposition – le sud étant privilégié. Les ouvertures, de proportion rectangulaire, présentent des encadrements en pierre de taille (calcaire), très rarement en bois.

Quelques exemples d'ouvertures présentant des formes anciennes sont aujourd'hui préservés : fenêtres à meneau, croisées et portes couvertes d'un arc brisé. La qualité architecturale de ces ouvertures indique le caractère noble de l'habitat et leur style permet assurément de les dater de l'époque moderne.

<sup>59</sup> ADI 120 M 104 à 106 – Etat des fours à chaux, tuileries et briqueteries établis dans le département de l'Isère - Administration des Forêts, août 1836.



Porte couverte d'un arc brisé – les Plantées

De nombreuses maisons conservent des ouvertures attribuables au 18<sup>ème</sup> s., de par le traitement de leur linteau (délardé en arc segmentaire).



Linteau délardé en arc segmentaire et menuiserie du 18<sup>ème</sup> s. – Saint-Vincent



Très belle porte du 18<sup>ème</sup> s. – Montaliou

Au 19<sup>ème</sup> s., les ouvertures, généralement de plus grandes dimensions, sont traitées assez simplement (encadrements plats en pierre de taille). Un soin tout particulier est parfois apporté à la porte d'entrée affirmant ainsi le caractère urbain et bourgeois de certaines maisons. Ces portes d'entrée sont inspirées de l'architecture classique, très épurée (Champcornu, la Fumas...) : piédroits traités comme des pilastres, couronnés d'une imposte, porte à deux vantaux chantournés... On note également à cette période l'utilisation du ciment moulé, qui reste néanmoins peu répandu sur la commune.

D'autres ouvertures, également de très belle facture, ne sont pas datées (photo *infra*).



Porte chanfreinée à coussinets – Saint-Vincent

Signalons la présence de quelques inscriptions gravées sur les linteaux. Elles comportent généralement des initiales et une date, qui peut indiquer la date de construction du bâtiment ou bien d'autres événements (mariage...): « F.R / E.M / 1852 »

(Champcornu), « G.E / M.R / 1863 » (Saint-Vincent)...

### Décors

Quelques décors peints de façade ont été repérés sur la commune. Harpage des chaînes d'angle et encadrements des baies sont dessinés et rehaussés d'un aplat de couleur. Ce type de décor, d'une grande sobriété, est le plus fréquent. Il dénote une recherche esthétique, malgré le manque de moyens financiers, afin de cacher et de protéger des maçonneries montées en tout-venant.

Notons le décor de façade d'une maison située à Saint-Vincent, qui présente une composition plus élaborée et utilise des couleurs vives : le rez-de-chaussée et le 1<sup>er</sup> étage sont peints en ocre-rouge, alors que le niveau supérieur est peint en beige, les chaînes d'angle étant rehaussées d'une bande crème à liseré rouge ; entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> étage prend place une frise bleue, ornée de losanges horizontaux de couleur ocre-jaune au niveau de la chaîne d'angle ; ce motif est également repris sous les ouvertures du 2<sup>ème</sup> étage au niveau de l'allège ; les encadrements des ouvertures sont soulignés par un bandeau beige au liseré rouge et au linteau débordant.



Enduit peint décoré – Saint-Vincent

Rares sont les enseignes peintes préservées. Signalons celles de l'ancienne école de Montalieu, de la coopérative vinicole et de l'usine Alpstyl, plus récente.



Enseigne de l'école communale – Montalieu



Enseigne de l'usine Alpstyl – les Plantées

## Bibliographie

### Abréviations employées :

ADI, Archives Départementales de l'Isère

BLACHE, J., *Les massifs de la Grande Chartreuse et du Vercors. Etude Géographique*, Marseille, Laffite Reprints, t. 2, 1978.

Association Pays, paysages de Saint-Vincent-de-Mercuze, *Saint-Vincent-de-Mercuze : pays de vigneron*, Cahier n°1.

CHOVELON, B. et B., *Doudart de Lagrée, marin et diplomate, explorateur*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1997.

Coll., *Archéologie chez vous n°3 : Archéologie et histoire en Grésivaudan – cantons de Meylan et du Touvet*, CAHMGI, Grenoble, 1984.

PAQUET, A., *Mémoires. Un paysan au service de la France*, les Editions des Vignes, 1999.

## Archéologie

### Trésors monétaires

BLANCHET, A., *Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule*, Paris, 1900, p. 151, n°194-195.

CALLU, JP., *Inventaire des trésors de bronzes constantiniens, collection Numismatique romaine*, XII, Wetteren, 1981, p. 28, n°5.

Coll., *Archéologie chez vous n°3 : Archéologie et histoire en Grésivaudan – cantons de Meylan et du Touvet*, CAHMGI, Grenoble, 1984, n°3, p. 15, notice 51, pp. 18-19, notices 60 à 79.

LORIOT, X., REMY, B., *Corpus des trésors monétaires antiques de la France. V-2. Isère*, Paris, 1988, p. 55, n°37-39.

LORIOT, X., HUVELIN, H., « Les trésors de monnaies romaines découverts dans le département de l'Isère », *Bulletin de la Société française de Numismatique*, 6, 1976, p. 69, n°26-28.

MULLER, H., « Notes sur des monnaies romaines trouvées à Saint-Vincent-de-Mercuze (Isère) », *Bull. Soc. Dauph. Ethno. Anthropol.*, 6, 1899, pp. 78-82.

PAPET, N., « Trouvailles de monnaies romaines de Saint-Vincent-de-Mercuze », *Bulletin de la Société Dauphinoise Ethnologique et Archéologique*, juin 1961, pp. 50-61.

PELLETIER, A., DORY, F., MEYER, W., MICHEL, JC., *Carte archéologique de la Gaule. Isère 38/1*, Paris, 1994, p. 136, notice 274.

VALLIER, G., « Le trésor de Saint-Vincent-de-Mercuze », *Bulletin de la Société Statistique du département de l'Isère*, 1871, p. 325, 336-350.

### Villa gallo-romaine

COLOMBAN, B., *Richesses archéologiques du canton du Touvet (inventaire)*, T.E.R., Université de Grenoble, 1974.

PELLETIER, A., DORY, F., MEYER, W., MICHEL, JC., *Carte archéologique de la Gaule. Isère 38/1*, Paris, 1994, p. 136, notice 274.

## Patrimoine public

### Tramway

ALLEMAND, D., BOUILLIN, P., *Le tramway de Grenoble à Chapareillan. Le funiculaire de St-*

*Hilaire du Touvet*, éd. Patrice Bouillin, Grenoble, 1985.

## Industrie

### Haut-fourneau

BEL, C., BLANC, F., DELORME, F., *Relevé et analyse du haut-fourneau de Marcieu à Saint-Vincent-de-Mercuze (38)*, étude, mars 1994, non publié.

BELHOSTE, J.-F., *Fonte fer acier, Rhône-Alpes, XVe - début XXe siècle*, L'Inventaire / ADIRA Rhône-Alpes, 1992, pp. 43-45.

Coll., *Les Maîtres de l'acier*, Musée Dauphinois, Grenoble, 1996, pp. 113-114.

GOUY-GILBERT, C., PARENT, J.-F. (dir.), *Atlas du patrimoine industriel de l'Isère. Un état des lieux au début du XXI<sup>ème</sup> s.*, Patrimoine en Isère, Musée Dauphinois / Conseil Général de l'Isère, 2007, p. 56.

PELLENC (préfet), *Statistique générale du département de l'Isère*, imp. F. Vallier, Grenoble, 1844, t. 1, pp. 745-746.

## Le patrimoine de Saint-Vincent-de-Mercuze en quelques sites

### Patrimoine religieux

- ancienne église paroissiale – l'Eglise (A3 584)
- croix – la Combe (A2 dp)

### Patrimoine public

- mairie-école – Tionnet (A7 1482)
- écoles – Montalieu (C2 156 à 157 ; C2 175)
- monument commémoratif dédié à Doudart de Lagrée – Glandamie (A3 770)
- fontaine – Montalieu (C2 197)
- fontaine – Saint-Vincent (A4 951)
- pont – Montalieu / La Combe (C2 / A2 dp)

### Demeure – habitat urbain

- maison seigneuriale – les Plantées (A3 1699)
- ancienne demeure appartenant à la famille Doudart de Lagrée – la Combe (A2 2519, 2520)
- demeure – la Fumas (A4 2138 à 2140)
- demeure – Saint-Vincent (A4 1025 à 1026)

### Décor d'architecture

- décor peint – Saint-Vincent (A4 1016)

### Artisanat – commerce – industrie

- coopérative vinicole – la Rivoire (A6 1250)
- haut-fourneau – la Combe (A2 461, 465, 2516)
- moulin – Montalieu ? (C2)

### Patrimoine rural

- maison rurale – la Bérangère (A5 1159)
- maison vigneronne – Champcornu (A4 885)
- maison vigneronne – Montalieu (C2 648)
- maison vigneronne – Saint-Vincent (A4 927)
- maison vigneronne – Saint-Vincent (A4 945)

## Les sites menacés

Éléments nécessitant une intervention pour leur sauvegarde :

- ancienne demeure appartenant à la famille Doudart de Lagrée – la Combe (A2 2519, 2520)
- croix à entretenir
- maison rurale – la Bérangère (A5 1159)
- moulin – Montalieu ( ? ) (C2)



